

REDACTION ET
ADMINISTRATION
88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.08
Abonnements : 3.79
Compte post. N° 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m 3 m 6 m 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 1

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

Journal politique, religieux, social

NOUVELLES DU JOUR

M. Doumergue et son message à la radio.

Le cabinet Lerroux voit se déclarer la grève.

Congrès annuel des conservateurs anglais.

M. Gaston Doumergue a prononcé hier soir, jeudi, à la radio, un nouveau discours, dont on lira plus loin un excellent résumé.

Le président du Conseil français a donné des précisions sur le caractère des réformes qu'il avait annoncées dans un discours précédent. Mais il a surtout voulu, à quelques jours des élections cantonales des 7 et 14 octobre, lancer un éloquent avertissement aux électeurs qui seraient tentés de se laisser prendre aux filets du Front commun socialo-communiste. C'est, en effet, la partie de son allocution qu'il a dite avec le plus de force et d'émotion, et il n'a pas ménagé de dures vérités aux agitateurs qui, selon le mot de M. Herriot, « promettent la lune à un mètre ».

On peut penser que la victoire difficile du candidat d'union nationale sur le candidat du Front commun, à Laon, dimanche dernier, n'a pas été pour rien dans la pathétique adjuration de M. Doumergue. « Au Front commun socialo-communiste, opposons, a-t-il dit, le Front commun de la patrie et de la liberté. »

On verra lundi matin si cet appel clair et ferme a été entendu. Mais il est hors de doute que les électeurs nationaux voteront avec plus d'entrain si M. Doumergue avait eu le dur courage de se séparer de quelques-uns de ses collaborateurs, qui font, au sein du cabinet, le jeu du Front commun.

M. Lerroux, président du parti radical espagnol, qui avait été chargé, mercredi, de former le nouveau cabinet, a réussi dans cette tâche. Cela n'a pas été sans peine et, à plusieurs reprises, on a cru que le chef radical allait échouer, ce qui n'était pas fait pour diminuer la nervosité de l'opinion publique et, plus particulièrement, celle des cercles politiques.

On dit que les difficultés provenaient surtout de l'attribution qui était annoncée du portefeuille de l'agriculture à un membre de la confédération espagnole des droites. Il semble que M. Zamora ne souhaitait pas voir à la tête de ce département important un membre du parti connu pour son peu de sympathie pour la réforme agraire. Une autre difficulté s'est présentée, venant cette fois-ci de la Ligue catalane. Ce parti s'opposait à ce que M. de Sojo fit partie du ministère.

Bref, on se demandait hier, à midi, si M. Lerroux n'allait se décharger de sa tâche.

Mais, finalement, le président de la République, M. Zamora, et le chef radical, au cours de conversations qu'ils ont eues notamment avec M. Gil Robles, président du parti populaire agrarien; avec M. Ventosa, chef de la Ligue catalane, et avec M. Martinez de Velasco, chef du parti agrarien, ont réussi à aplanir toutes ces difficultés.

Hier soir, le cabinet était formé. Voici sa composition :

Présidence du Conseil : M. Lerroux; Intérieur : M. Vaquero; guerre : M. Hidalgo; finances : M. Maracco; affaires étrangères : M. Samper, ancien président du Conseil; agriculture : M. Jimenez Fernandez; commerce et industrie : M. Crozco; marine : M. Rocha; communications : M. Jalon; instruction publique : M. Villalonos; justice : M. Aizpun; travaux publics : M. Cid; travail : M. Anguerra de Sojo.

Ministres sans portefeuille : M. Pita Romero et Martinez de Velasco.

Le nouveau gouvernement espagnol comprend huit radicaux : MM. Lerroux, Samper, Vaquero, Hidalgo, Maracco, Crozco, Juan-José Rocha, Jalon; trois membres de la confédération des droites : MM. Jimenez Fernandez, Rafaël Aizpun et Anguerra de Sojo; deux

agrariens : MM. José-Maria Cid et José Martinez de Velasco; un libéral démocrate : M. Filiberto Villalonos; un indépendant, membre de l'ancien groupe républicain de Galice, M. Pita Romero.

Celui-ci sera chargé de poursuivre les négociations avec le Saint-Siège, à l'effet d'établir un concordat.

Après avoir fait connaître la composition de son ministère, M. Lerroux a remis une note expliquant pourquoi M. Lucia ne fait pas partie du ministère. M. Lucia a voulu éviter des difficultés dans la formation du gouvernement. Il était nécessaire qu'il n'y eût pas de nouveaux retards afin que le cabinet pût s'occuper de la question de l'ordre public.

Un premier conseil aura lieu demain, samedi. Il est probable que le nouveau gouvernement ne se présentera pas devant les Cortès avant le 15 octobre, date à laquelle le budget doit avoir été communiqué à la Chambre.

La première préoccupation du cabinet sera d'assurer l'ordre public, qui risque fort d'être une fois de plus troublé par la décision de grève générale que les organisations ouvrières ont prise hier, jeudi, au moment même où le cabinet était constitué.

Tandis que le congrès du parti travailliste anglais poursuit ses travaux à Southport (Lancastre), le parti conservateur a commencé les siens à Bristol. Mille sept cents délégués y prennent part, sous la présidence de miss Evans, présidente du comité central.

Le congrès conservateur doit s'occuper de mesures en faveur de l'agriculture, de la réforme de la Chambre des lords, de la défense nationale et de la revision de la constitution des Indes.

Une résolution du vicomte Molmer, membre de la Chambre des communes, priant le gouvernement de soumettre sans retard au parlement un projet de réforme de la Chambre des lords, a été adoptée à une forte majorité par l'assemblée. On sait qu'il s'agit de faire de la « Chambre haute » — dont les pouvoirs sont actuellement très limités — une assemblée à la fois plus active et plus puissante, de nature à freiner les initiatives de la « Chambre basse ».

D'autre part, M. Neville Chamberlain a fait une déclaration importante sur la défense nationale :

Nous sommes pleinement conscients des dangers de la situation et nous avons étudié d'une façon approfondie l'état de nos défenses, non seulement dans le pays, mais dans tout l'Empire. Nous avons consulté tous ceux qui peuvent parler de ces problèmes avec autorité. Nous n'avons pas fait connaître les détails de nos plans, mais nous croyons avoir tenu le juste milieu entre l'attitude de panique et celle d'une apathie qui pourrait avoir les plus graves conséquences. Tel qu'il est, ce plan peut être modifié, accéléré ou ralenti, selon les exigences de la situation.

Enfin, le problème hindou a été abordé. L'assemblée s'est montrée très partagée sur une résolution qui équivalait à une critique du projet de gouvernement autonome accordé aux Indes et contrevenait aux prescriptions de sir Stanley Baldwin, chef du gouvernement conservateur, qui avait demandé que le projet de constitution indienne ne fût pas discuté par le congrès de Bristol.

Cependant, il a été finalement décidé, par 543 voix contre 520, de retarder l'examen de la question hindoue.

De l'entente bulgare-yougoslave à l'union balkanique

Au mois de décembre dernier, les souverains de Bulgarie ont fait aux souverains de Yougoslavie, à Belgrade, une visite officielle que ceux-ci viennent de leur rendre à Sofia. Etant donné que la tension bulgare-yougoslave avait été, même avant la guerre mondiale, et plus encore après, un facteur essentiel et regrettable de la politique balkanique, cette double visite doit être considérée comme un événement important. Il faut donc l'envisager au point de vue des rapports bulgare-yougoslaves, et à celui de la politique qui tend à rapprocher, jusqu'à en faire même une confédération, les six Etats dits balkaniques : Albanie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie, Yougoslavie.

Un communiqué transmis à la presse après la rencontre des souverains dit que les conversations entre le roi Boris de Bulgarie et le roi Alexandre de Yougoslavie, en présence du président du conseil bulgare, M. Georgief, et des ministres des affaires étrangères de Bulgarie et de Yougoslavie, « feront date dans l'histoire des relations bulgare-yougoslaves ». On veut en accepter l'augure. On aime à croire même que ce communiqué devrait être complété, en ce sens que l'événement fera date également dans l'histoire des relations des Etats balkaniques entre eux.

Des six peuples balkaniques, les Bulgares et les Yougoslaves sont les plus semblables, les plus rapprochés par la race, la langue et la culture. On les qualifie même couramment de « peuples frères ». Mais l'histoire les avait séparés, ce qui arrive souvent entre peuples voisins, même frères. Leur union de 1912, pour lutter en commun contre la domination turque, n'avait été qu'une éclaircie. L'année suivante déjà, ils se faisaient une guerre fratricide. La guerre mondiale, pendant laquelle ils s'étaient rangés dans deux camps différents, les avait séparés davantage encore. Le traité de Neuilly était devenu, pour les Bulgares, quelque chose comme le traité de Trianon pour les Hongrois.

Le point de friction le plus douloureux entre Bulgares et Yougoslaves était la question macédonienne. La région de la Macédoine soumise à la Yougoslavie est en partie peuplée de Bulgares, qui se plaignent que leurs droits de minorité, surtout au point de vue linguistique et culturel, ne soient pas respectés conformément aux traités minoritaires élaborés et mis en vigueur après la guerre mondiale. Ce différend bulgare-yougoslave était d'autant plus aigu et dangereux qu'on avait vu se constituer, parmi les Macédoniens de Bulgarie, l'Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne (par abréviation, l'O. R. I. M.), association qui pratiquait l'action directe contre la Yougoslavie, pour faire respecter les droits minoritaires des Bulgaro-Macédoniens.

Sur ce point, le régime nouveau, qui a été instauré en Bulgarie le 19 mai, a sensiblement modifié la situation. A cause de son caractère autoritaire, le gouvernement, dont le chef est M. Georgief, a pu procéder à l'égard de l'O. R. I. M. plus énergiquement que ne l'avaient fait les gouvernements précédents. Il a dissous et dispersé cette association, sans pour cela renoncer à ce que les Bulgares estiment être les droits des Bulgaro-Macédoniens. De cette manière, disparaissait la principale pierre d'achoppement à un rapprochement bulgare-yougoslave. Comme ce rapprochement était dans le programme du roi Boris et du ministre Georgief, la voie pouvant y conduire était désormais plus libre.

Avant l'arrivée des souverains yougoslaves à Sofia, M. Georgief a fait devant les représentants de la presse des déclarations très nettes et très caractéristiques sur sa politique tendant au « rapprochement des deux peuples voisins et frères ». Il a dit que « ce qui, jusqu'à hier, était considéré comme impossible, nous le voyons, aujourd'hui, être un fait : entre Bulgares et Yougoslaves on voit s'établir rapidement de nouvelles relations, relations non seulement de bons voisins, mais de frères ». Il a insisté sur ce point que l'œuvre dont le roi de Yougoslavie et le roi de Bulgarie ont posé les fondements l'an dernier « s'est développée rapidement pour devenir l'œuvre des deux peuples ».

Les toasts échangés entre les deux rois ont été dans le même ton que ces déclarations du premier-ministre bulgare. Le roi Boris a parlé de poursuivre « le rétablissement si heureusement commencé » des rapports qui correspondent au bon voisinage des deux peuples, « à leurs liens de race et à leurs intérêts supérieurs ». Le roi

Alexandre a parlé aussi des « relations qui correspondent le mieux à nos intérêts communs bien compris et réels ». Puis, il a montré dans le roi Boris « le partisan fervent et l'artisan dévoué du désir de rapprochement pour le bien et le bonheur de nos deux peuples frères ».

La communauté des intérêts étant un sûr ciment de l'union entre les peuples, on peut croire que Bulgares et Yougoslaves entendront cet appel de leurs souverains, surtout si, comme on l'annonce, les deux gouvernements se mettent à l'œuvre pour résoudre pratiquement les difficultés pendantes.

Du plan bulgare-yougoslave, passons au plan balkanique.

Nous avons plusieurs fois entretenu les lecteurs de ce journal de l'œuvre de la Conférence balkanique, cette sorte de parlement interbalkanique, officieux et non officiel, qui se réunit annuellement, à tour de rôle, dans l'une ou l'autre des capitales balkaniques, en vue de chercher les bases d'un rapprochement et même d'une union fédérative entre les six Etats. Nous avons montré aussi qu'une des principales difficultés auxquelles s'est heurté jusqu'ici le travail de cette conférence a été précisément la tension bulgare-yougoslave. A chaque session de la conférence, les Bulgares posaient l'irritante question de la minorité bulgare-macédonienne, à tel point qu'on se demandait si cette difficulté ne compromettrait pas la convocation de la session suivante.

Un nouveau facteur très important de la politique interbalkanique a été la conclusion, au mois de février dernier, du « pacte balkanique », dont nous avons expliqué le caractère aux lecteurs de ce journal. Ce pacte, comme on sait, n'est pas ce qu'on aurait pu souhaiter au point de vue de l'union balkanique. Il n'a été conclu qu'entre quatre des six Etats, la Grèce, la Turquie, la Roumanie et la Yougoslavie, donc à l'exclusion de l'Albanie et de la Bulgarie. Les quatre contractants se sont garantis mutuellement « la sécurité (autant dire l'intégrité) de toutes leurs frontières balkaniques ». En réalité, et quoiqu'on ait voulu le nier, ce pacte était dirigé contre la Bulgarie, qui passait pour ne pas vouloir se résigner au *status quo* résultant du traité de Neuilly, donc pour menacer la « sécurité », autant dire l'« intégrité », des frontières des quatre Etats contractants.

En d'autres termes, quoiqu'on ait voulu faire croire le contraire, ce pacte balkanique était en quelque sorte en opposition avec le programme de la conférence balkanique, puisque ce programme a pour but l'union entre les six Etats.

Ce pacte balkanique était donc comme l'aveu criant de la désunion balkanique.

Une des conséquences de ce pacte a été la création du conseil des Etats balkaniques, composé de représentants des quatre Etats contractants, et qu'on pourrait comparer au conseil de la conférence balkanique, composé de représentants des six Etats.

La V^{me} session annuelle de la conférence balkanique devait avoir lieu dans les premiers jours d'octobre, à Constantinople. Or, on a appris, non sans surprise, que cette session était ajournée au printemps prochain. Ainsi en avait décidé le conseil des Etats balkaniques, réuni à Genève pendant la session de l'Assemblée générale de la Société des nations, et qui était composé des ministres des affaires étrangères des quatre Etats intéressés.

Ici, une question de principe se pose. Est-il désirable, ou même licite, que ce conseil officiel des quatre Etats se substitue à la conférence officieuse des six Etats, ou simplement puisse décider quand elle pourra se réunir? Si on l'admet, cela pourrait conduire à des conséquences regrettables. En effet, la conférence représentant une sorte de parlement privé de tous les Etats balkaniques, elle peut avoir une action plus large, plus démocratique et plus efficace que le conseil des quatre Etats, qui a un caractère secret, gouvernemental et diplomatique, en même temps que restreint.

Quant à la cause de l'ajournement de la V^{me} conférence balkanique, on ne la connaît pas exactement. Il semble que c'est à l'initiative du gouvernement yougoslave qu'il faut l'attribuer. Mais on donne, à ce sujet, deux versions très différentes. D'après l'une, le gouvernement de Belgrade aurait voulu empêcher que ne se posât de nouveau l'irritante question de la minorité bulgare-macédonienne, et, d'autre part, il admettrait que le conseil des Etats balkaniques pût se substituer à la conférence. D'après l'autre, il voudrait, avant la réunion de la conférence et comme conséquence de la nouvelle politique d'entente bulgare-yougoslave, régler certaines difficultés pendantes entre les deux Etats.

La première de ces deux versions serait défavorable à la cause de l'entente interbalkanique et même en contradiction avec la nouvelle politique bulgare-yougoslave qui vient de se manifester à Sofia. La seconde, par contre, serait favorable à la cause de cette entente et en harmonie avec cette nouvelle politique bulgare-yougoslave.

De ces deux versions, on veut donc espérer que c'est la seconde qui est exacte.

De toute manière, on doit considérer l'entente bulgare-yougoslave comme étant de bon augure pour la réalisation de l'union balkanique et comme pouvant y conduire. Elle pourrait donner raison à ceux qui prétendent qu'un bloc bulgare-yougoslave serait la pierre angulaire naturelle sur laquelle devrait s'édifier l'union des peuples balkaniques.

Que cette union est nécessaire à ces peuples, cela apparaît toujours plus clairement, surtout depuis qu'ils doivent se rendre compte que, à cause des modifications qui s'opèrent dans la situation diplomatique de l'Europe, ils ne peuvent plus compter entièrement sur certains appuis extra-balkaniques.

M. Mussolini à Milan

Milan, 5 octobre.

Le train présidentiel amenant M. Mussolini est arrivé à 9 heures, hier matin, en gare de Milan. Le chef du gouvernement reçut tout d'abord l'hommage des autorités municipales, puis, sur la place de la gare, il fut l'objet de vibrantes manifestations de la part des chemises noires et de 25.000 paysans de la province de Milan. Un grand arc de triomphe reproduisant le mot « Dux » a été érigé sur la place et la voiture du Duce passa dessous ! Suivie des chemises noires et des paysans, elle gagna le parc municipal où les paysans défilèrent devant le chef du gouvernement. Le défilé comprenait également plusieurs chars allégoriques et des groupes costumés. Un paysan présenta à M. Mussolini, au nom de tous ses camarades, un message d'hommage et de reconnaissance, tandis que des centaines de pigeons voyageurs s'envolaient, d'un coin du parc, pour transmettre le même message à toutes les cités d'Italie.

Milan, 5 octobre.

M. Mussolini a reçu les journalistes des différents pays constituant le groupe milanais de la presse étrangère. M. Mussolini reconnut dans le groupe des journalistes étrangers quelques collègues avec lesquels il entretenait des relations très cordiales jadis, alors qu'il était encore journaliste. Le Duce a déclaré que, en accordant cette première et unique audience de la journée, il entendait témoigner sa sympathie aux journalistes étrangers et aux pays qu'ils représentent. Le chef du gouvernement conclut en ces termes : « Sachez exprimer la vérité. Personnellement, il me déplaît qu'on peigne les choses qu'on voit trop en rose ou trop en noir. J'aime la vérité, même si elle est amère. »

LES VOYAGES DE M. BARTHOU

Rome, 5 octobre.

Contrairement à des informations publiées par quelques journaux londoniens, on ne croit pas à Rome que la visite de M. Barthou soit retardée. Celle-ci devrait avoir lieu au début de la seconde moitié d'octobre. Le programme du séjour du ministre français des affaires étrangères dans la capitale italienne a déjà été esquissé. M. Barthou assistera à la cérémonie d'inauguration d'un buste de Chateaubriand, dans les jardins du Pincio, et prononcera le discours officiel de circonstance, en sa double qualité de membre du gouvernement français et de l'Académie française.

M von Papen à Vienne

Vienne, 5 octobre.

M. Mataja, ex-ministre autrichien des affaires étrangères, a parlé, dans un discours à l'Association populaire chrétienne, de l'activité de M. von Papen, le nouvel ambassadeur d'Allemagne à Vienne. Qu'il soit protestant ou catholique, a dit M. Mataja, l'ambassadeur allemand n'exercera aucune influence, si petite soit-elle, sur l'attitude des catholiques autrichiens et il ne pourra pas les égarer quant à leur opposition au nationalisme-social.

« Nous ne connaissons qu'un ambassadeur d'Allemagne et non un envoyé spécial du chef du parti nationaliste-social. Son activité nous montrera si nous devons voir en lui un ami ou un ennemi. S'il prétendait invoquer son baptême catholique, nous lui répondrions que cela ne l'a pas empêché de mettre en selle Hitler, l'adversaire de toute pensée chrétienne. C'est un fait que, en Allemagne, des millions de personnes regardent vers l'Autriche. »

Les bagarres politiques en France

Coye-la-Forêt, 4 octobre.

Une bande de jeunes gens, venant de Paris en autocars et voitures particulières, a fait irruption, au nombre de cinquante, mercredi soir, dans un café de Coye-la-Forêt (Oise), où un député du canton tenait une réunion électorale. Une bagarre a éclaté entre les assistants et les visiteurs, et plusieurs membres du bureau ont été blessés, légèrement d'ailleurs, entre autres le député, M. Deschamps, maire, et deux autres assesseurs.

Le discours de M. Doumergue à la radio

Paris, 5 octobre.

Dans le discours qu'il a prononcé hier soir jeudi, M. Gaston Doumergue est revenu sur le caractère des réformes qu'il avait annoncées dans sa causerie précédente.

La réforme de l'Etat

Le caractère de ces réformes, a-t-il dit, c'est d'être simples, claires et justifiées par une situation sur les difficultés de laquelle personne ne peut se méprendre. L'esprit qui les a inspirées est celui qui a donné naissance à nos institutions libres. Il s'agit de compléter ces institutions par l'organisation d'un gouvernement muni d'assez d'autorité et certain de vivre assez longtemps pour pouvoir remplir son rôle. Toutes mes initiatives, tous mes projets de réforme de l'Etat tendent à éviter à la France la dictature, soit d'un homme, soit de quelques hommes, soit d'un pays vainqueur que susciterait inévitablement l'anarchie succédant au désordre.

Dans mon projet, a poursuivi en substance M. Doumergue, la présidence du conseil doit être dotée de services et d'un personnel sélectionné, permanent et surtout peu nombreux, détaché des grandes administrations publiques. Grâce à ces services, le président du conseil pourra suivre attentivement l'activité de chaque département ministériel et veiller à la réalisation d'une coordination générale. A la présidence du conseil, outre les services de la statistique générale et de secrétariat général du conseil supérieur de la défense nationale, sera rattaché le conseil national économique, réorganisé, composé de représentants qualifiés de l'économie du pays, désignés par le gouvernement. Il aura un pouvoir consultatif, mais non de décision. Un certain nombre de conseils régionaux faciliteront sa tâche.

De la méthode

Une administration publique remise en ordre, rénovée et adaptée aux nécessités du temps où nous vivons, est nécessaire de même qu'une organisation judiciaire assurant l'indépendance absolue du juge par la séparation absolue du pouvoir politique et du pouvoir judiciaire.

Après le vote des réformes constitutionnelles, le parlement sera saisi des projets de loi qui permettront d'assurer cette séparation. Il faut, en effet, se garder de travailler trop précipitamment. Un exemple en est fourni par les erreurs maintenant réparées (d'ici peu de jours, les résultats de ce travail de révision vont être publiés) qui ont été commises dans les réductions opérées sur les retraites des fonctionnaires et des militaires devant la menace d'une fermeture des caisses publiques.

Insistant sur la nécessité d'un travail méthodique, le président du conseil a souligné les mesures qui ont été prises, propres à atténuer la crise du blé et celles qu'il se propose de prendre, destinées à résoudre la crise du vin.

D'autre part, l'équilibre budgétaire a été réalisé avec une forte réduction sur celui de l'année courante. La mise en train du programme des travaux publics a eu lieu. Celle du travail de MM. Herriot et Tardieu, concernant la vie chère, est prochaine.

La politique extérieure

Dans le domaine extérieur, la politique française, fermement résolue à faire tout son possible pour maintenir la paix, s'est montrée particulièrement active soit par les initiatives prises, soit par le concours dévoué apporté à toutes celles qui tendaient aux mêmes buts pacifiques que ceux de la France.

« La France, a précisé à ce propos M. Doumergue, n'a de rancune, ni de haine envers aucun pays. Elle ne nourrit aucune ambition dont telle ou telle nation puisse s'émouvoir. Elle se prête toujours bien volontiers à toutes les ententes dont le but sincère sera le maintien de la paix, à la condition, cela va de soi, qu'aucune de ces ententes ne l'oblige à renoncer à ce qu'elle estime indispensable pour sa sécurité. Elle sait trop bien, et par de cruelles expériences, ce qu'il en coûte de paraître trop faible. C'est parce que j'ai horreur de la guerre que j'ai accepté sans une hésitation le pouvoir, quand j'ai appris que le sang français avait coulé à Paris et que la guerre civile était près d'éclater. Or, la guerre civile demain, ce serait la guerre étrangère presque aussitôt et encore plus sûrement qu'en février. »

L'union contre le front commun

M. Doumergue a déclaré que le front commun ne présentait en fait, avant les prochains scrutins, à l'adhésion des électeurs que le programme de l'ancien parti socialiste unifié. On trompe donc certainement quelqu'un, a poursuivi le président du Conseil, proclamant que le véritable but du front commun est « la destruction de toutes les conquêtes de la grande révolution ». La France n'intervient pas dans la politique intérieure des autres pays, mais elle a le droit d'observer les leçons de l'extérieur et de constater que les doctrines communistes aboutissent fatalement à quelque dictature.

Comment éviter tout danger de dictature ? C'est bien simple : en opposant au front commun communo-socialiste, le front commun de la

liberté et de la patrie, le front de ceux qui veulent conserver les dons du passé qui leur permettent de vivre libres et de mourir libres.

Une large place au soleil doit être faite à la jeunesse française. Nous devons la préparer à l'œuvre qui sera la sienne et lui donner les moyens de vivre, de travailler, d'être prête pour son destin, en l'intégrant sans trop de retard dans l'activité de la nation. Mais il faut d'abord mettre en échec le front commun et pour cela réaliser, en dehors de lui, l'union de tous les Français. Sans cette union, à l'heure qu'il est, je ne saurais rien entreprendre ni réussir en rien.

L'avenir de la France est en jeu, a insisté M. Doumergue. Pour réussir actuellement, il faut, pendant un certain temps, mieux que la trêve, il faut l'union des cœurs et des volontés. Il faut l'oubli de tout esprit de parti.

Le président du conseil a assuré qu'il voudrait accomplir jusqu'au bout la tâche acceptée. Il a dit sa confiance dans le vote du programme de réformes auquel il ne peut plus rien changer, sa confiance aussi que l'appel adressé au pays sera entendu.

La retraite du ministre hollandais à Berne

La Haye, 4 octobre.

Le ministre des Pays-Bas à Berne, M. Doude van Troostwijk, prendra, le 16 octobre, sa retraite. En témoignage des services qu'il rendit au cours de sa longue activité diplomatique, la reine de Hollande lui a conféré la Grand-Croix de l'Ordre d'Orange-Nassau.

M. Doude van Troostwijk représentait depuis le 10 mars 1924 son pays auprès de la Confédération suisse.

EN ROUMANIE

Bucarest, 5 octobre.

Curajul, la feuille de M. Stephan Tataresco, frère du président du conseil, a été supprimée définitivement. Voici le communiqué publié à ce sujet : « Le ministre de l'intérieur a décidé de supprimer définitivement le journal Curajul comme sanction, parce que cette feuille a publié des commentaires tendancieux relativement à la politique extérieure traditionnelle de la Roumanie en lésant ainsi les intérêts supérieurs de l'Etat. »

Curajul avait publié, sous le titre *Nouveaux horizons en politique extérieure*, un article qui avait été vivement commenté dans les milieux politiques.

Bucarest, 5 octobre.

On peut, semble-t-il, admettre que la question de savoir si M. Titulesco acceptera ou non de prêter son concours au second cabinet Tataresco sera finalement résolue dans un sens favorable. Les hésitations manifestées dernièrement dans l'attitude de certains milieux politiques envers la personne et la politique de M. Titulesco semblent avoir entièrement disparu.

En outre, M. Tataresco a démenti formellement avoir déclaré qu'il avait des reproches à faire et des conditions à poser à M. Titulesco. L'impression générale est que M. Titulesco trouvera à son retour une annonce favorable à la disparition de tous ces malentendus. Il est intéressant de voir l'organe du parti national-paysan, qui représente l'opposition la plus vive, souhaiter très vivement la présence de M. Titulesco dans le nouveau cabinet libéral.

Bucarest, 5 octobre.

Une cinquantaine d'étudiants appartenant à un groupe antisémite ont envahi, jeudi soir, la rédaction du journal *Facla* et ont frappé violemment le directeur et un de ses collaborateurs. Ensuite, ils ont saccagé la rédaction. Les deux victimes sont dans un état inquiétant.

Les auteurs de cette agression ont tenu à venger le chef de leur groupe, dont *Facla* avait écrit récemment qu'il avait engagé des tractations compromettantes avec le chef d'un groupe sémite.

La politique grecque

Athènes, 4 octobre.

Tous les efforts de conciliation du gouvernement pour arriver à une entente avec les partis d'opposition afin d'assurer la réélection du président de la république, M. Zaimis, ayant échoué devant l'intransigeance de M. Vénizélos, le gouvernement a décidé de prendre des mesures appropriées afin d'éclaircir la situation et d'assurer le fonctionnement normal du régime parlementaire.

La Chambre a voté, à titre définitif, la loi électorale qui avait été rejetée par le Sénat et qui constituait le principal sujet des pourparlers entre le gouvernement et l'opposition. On assure que, si le dernier effort pour arriver à une entente échouait, le gouvernement procéderait à la dissolution de la Chambre et à l'élection d'une nouvelle Chambre dans le courant de novembre.

Athènes, 4 octobre.

Dans un communiqué à la presse, les partis de l'opposition déclarent que l'adoption par la Chambre des députés du projet de loi électorale rejeté par le Sénat est contraire à la constitution parce que la Chambre n'a pas pris en considération la demande du Sénat tendant à tenir une séance commune pour une nouvelle discussion du projet.

En conséquence, les partis de l'opposition considèrent que le vote de la Chambre est nul.

Les événements de Vienne

Milan, 4 octobre.

Les correspondants de Vienne des journaux italiens publient de longs articles sur le contenu du « Livre brun » qui vient de paraître dans la capitale autrichienne et qui a trait au putsch de juillet dernier.

Le *Corriere della Sera* écrit entre autres : « Cette publication n'apporte pas d'éléments nouveaux, mais elle constitue un tableau d'ensemble intéressant pour l'étude des événements tragiques du 25 juillet. »

La *Gazzetta del Popolo* estime que la relation des faits telle qu'elle est présentée par le Livre brun est très intéressante, non seulement parce qu'elle est claire, logique dans l'énumération de faits incontestables qui démontrent la culpabilité du Reich et le désir de l'Autriche d'arriver, même au prix de certains sacrifices, à la normalisation des rapports avec l'Allemagne, mais aussi pour l'argumentation des thèses en présence.

Le *Popolo d'Italia* écrit enfin : « On peut affirmer que cette brochure constitue une véritable contribution à l'histoire d'une des périodes les plus pénibles de la politique et de la diplomatie européennes. »

Berlin, 5 octobre.

Comme la brochure publiée à Vienne sur les événements du 25 juillet n'est pas encore arrivée en Allemagne, la presse se borne, pour le moment, à formuler un jugement sur la tendance de cette publication telle qu'elle résulte du moment où elle est faite.

La *Diplomatische Korrespondenz* fait remarquer que, d'après tout ce qu'on sait, la publication porte le caractère d'une collection de documents dirigée contre l'Allemagne.

« Sans en porter le titre officiellement, elle est un « livre brun » semblable à celui qui fut publié l'année dernière à Londres, avec cette seule différence qu'ici un gouvernement prend la pleine responsabilité politique de la publication. Il est remarquable que ce livre brun paraisse au moment où le nouvel ambassadeur allemand à Vienne se dispose à remplir la mission que le chancelier Hitler lui a si loyalement assignée. Il semble que cette mission ne soit pas appréciée à Vienne à sa juste valeur, sinon on aurait compris qu'il était impossible de lancer maintenant une publication qui donne l'impression d'un acte de malveillance. »

Les travaillistes anglais

Londres, 5 octobre.

La conférence travailliste de Southport a, hier matin, abordé un des problèmes essentiels de tout programme socialiste : l'attitude du parti, après la conquête du pouvoir, vis-à-vis du capitalisme dépossédé de ses biens.

La ligue socialiste, estimant que la valeur du capital industriel était créée par l'action seule de la communauté, demandait que seules des compensations partielles, sous forme de revenu, fussent accordées, tant aux anciens propriétaires qu'aux détenteurs de valeurs.

La majorité travailliste préconise les compensations sous forme à la fois de revenu et d'indemnité par versement partiel du capital.

« Si nous voulons réellement, a proclamé sir Stafford Cripps, aboutir à la création d'un Etat socialiste rationnel et non pas seulement à la nationalisation d'une ou deux industries à l'intérieur d'un système capitaliste, nous devons admettre que la valeur d'industrie en capital a été engendrée par les travailleurs du pays et qu'ils ne doivent rien payer lorsqu'ils recouvrent une propriété qui leur appartient. »

L'amendement déposé par la Ligue socialiste au plan d'indemnisation du capitalisme a été repoussé par une majorité de 15 contre 1 par le congrès.

Sur le problème de la réorganisation des industries du fer et de l'acier, sir Stafford Cripps a recommandé la création d'une corporation socialiste qui prendrait à sa charge toutes ces industries et aurait à sa tête un membre du cabinet.

A cette proposition, l'assemblée a préféré le plan du programme soumis par l'exécutif. Ce dernier mentionne la nécessité d'un contrôle d'Etat sur les industries en cause.

Dans l'après-midi, le congrès travailliste a condamné la politique agricole du gouvernement. Enfin, il s'est prononcé contre l'abolition sans condition de la dtme.

Nouvelles diverses

Les souverains yougoslaves, le roi Alexandre et la reine Marie, sont partis à 11 heures, hier soir, de Belgrade pour Paris, accompagnés du ministre des affaires étrangères, M. Yevitch.

— M. Ramsay Macdonald, accompagné de sa fille, est arrivé à Londres, hier jeudi.

— L'administration des postes britanniques a réduit de 30 % les tarifs de la poste aérienne pour les pays d'Europe ; l'utilisation de la poste aérienne a quadruplé en Angleterre pendant l'année dernière.

— Après une grève de neuf semaines, les journaux de Dublin ont recommencé à paraître.

Société des nations

Travail au ralenti

La 15^{me} assemblée de la Société des nations venant de se terminer, l'activité, en octobre, ne sera pas extrêmement intense. Citons d'abord la session du comité de l'assemblée pour le différend entre la Bolivie et le Paraguay.

D'autre part, le comité des trois pour la question du plébiscite sarrois continuera en octobre l'étude de la question de l'aide-mémoire du gouvernement français du 4 septembre et de la lettre du président de la commission de gouvernement du territoire de la Sarre, en date du 23 août.

Le comité des trois a demandé au comité financier de se réunir pour examiner diverses questions de caractère financier vers le milieu du mois d'octobre. Le comité financier procédera également à la désignation d'un certain nombre de ses membres pour faire partie de la commission chargée d'examiner les questions connexes aux accords de compensation.

L'agitation à Cuba

La Havane, 5 octobre.

La circulation est paralysée à Santiago par suite de la grève générale. Les fils du téléphone et du télégraphe ont été coupés et des poteaux arrachés.

Une bombe a éclaté à la centrale électrique et la ville a été plongée dans l'obscurité. Malgré les précautions prises, les terroristes emploient des bombes partout dans l'île.

Deux policiers chargés de la garde de chaque station radioélectrique. L'un d'eux s'occupe exclusivement de la censure de la radiodiffusion, afin d'empêcher la propagande antigouvernementale. Ces précautions sont cependant inefficaces et de nombreuses stations clandestines sont entendues dans toute l'étendue de l'île.

Aucune solution des problèmes graves de l'heure n'est possible, tous les partis et factions insistant pour obtenir satisfaction sur leurs revendications. D'autre part, il est difficile pour le gouvernement d'élaborer un programme, les revendications les plus pressantes des partis et factions ignorant les problèmes les plus élémentaires de la vie nationale.

La Havane, 5 octobre.

On croit que les antimilitaristes préparent un mouvement de révolte. L'armée est prête à toute éventualité.

Les ouvriers des sucreries, affiliés aux organisations communistes, commencent à faire grève. Les grévistes, dont le nombre doit atteindre 15,000 dans la province de La Havane, demandent la restauration de la constitution et la suppression des tribunaux militaires.

Le nombre des cas de malaria atteint 40,000. A Santiago de Cuba, des désordres se sont produits en raison de l'attitude du gouverneur Ganivet qui est accusé de sympathie avec les machadistes.

La contrebande d'armes

Bordeaux, 5 octobre.

Une perquisition vient d'être effectuée par la douane à bord du vapeur *Turquesa*, en relâche dans les docks par suite d'avaries survenues à sa machinerie. Elle a révélé la présence d'une vingtaine de mitrailleuses, de plusieurs centaines de fusils et de nombreuses caisses de munitions.

Si l'on s'en rapporte aux papiers qui accompagnent ce chargement, ces armes, de fabrication espagnole, ont été chargées à Cadix à destination d'Anvers, mais tout porte à croire que le navire devait, soit débarquer ces armes aux environs de Leixoes, soit les transborder au large des côtes du Portugal. Surpris, le *Turquesa* se serait enfui en donnant toute sa vitesse, mais, ses machines ayant eu une avarie, il dut relâcher à Bordeaux.

Cependant, on ne peut relever contre le *Turquesa* qu'une faute de déclaration de la nature exacte de son chargement. La douane a fait apposer les scellés sur les panneaux de cale et un gardien a été commis par le commandant du port comme il est fait pour toute marchandise dangereuse.

A moins d'intervention extérieure, rien ne s'oppose à ce que le *Turquesa*, dont les réparations sont achevées, reprenne la mer dès qu'il aura obtenu des inspecteurs de l'inscription maritime son certificat de navigabilité.

La question des Habsbourg

Vienne, 5 octobre.

On communique de source bien informée, au sujet des déclarations du duc Max de Hohenberg, disant que des négociations auraient commencé, à la fin de la semaine dernière, entre le gouvernement fédéral et des représentants de la maison des Habsbourg-Lorraine, au sujet de questions financières soulevées par la suppression prévue de la loi sur les Habsbourg, qu'il s'agit d'abord d'éclaircir les questions juridiques dont la principale est une décision de principe, quant à savoir ce qui est propriété privée de la dynastie et des membres individuels de la famille des Habsbourg.

Il s'agira aussi de décider dans quelle mesure la restitution se fera en nature ou en indemnités.

LE PACTE ORIENTAL

Londres, 4 octobre

Selon le *Daily Telegraph*, la France aurait décidé de reprendre les pourparlers avec l'Allemagne et la Pologne au sujet du pacte de sécurité oriental.

« Après une étude attentive, écrit notamment l'organe conservateur, on estime à Paris que les réponses allemande et polonaise n'écartent pas entièrement la possibilité d'une entente. En attendant l'issue de ces discussions, aucune suite ne sera donnée aux propositions de la Russie tendant à la conclusion d'un accord plus étroit avec la France. La politique française en Europe orientale sera donc gouvernée pour le moment par la préoccupation suivante : améliorer les relations entre Paris et sa vieille alliée, la Pologne, ce qui doit entraîner une amélioration corrélative des rapports franco-allemands. »

L'action diplomatique allemande

Berlin, 4 octobre.

Le *Berliner Tageblatt* commente l'information d'un journal français d'après laquelle quatre représentants du gouvernement allemand se seraient rendus à Genève pour opérer des sondages sur le désir du gouvernement allemand d'ajourner le plébiscite de la Sarre. Le *Berliner Tageblatt* écrit à ce sujet : « L'affirmation que les efforts des quatre représentants étaient en relation avec les efforts du chancelier Hitler en vue d'obtenir de la Société des nations un ajournement du plébiscite de la Sarre est un mensonge flagrant. »

NECROLOGIE

Le violoniste Marteau

Le violoniste Henri Marteau a succombé, hier matin jeudi, à l'âge de soixante ans, dans sa propriété de Lichtenberg (Bavière), des suites d'une pneumonie.

Marteau, né en 1874 à Reims, fit ses études de violon à Dresde, sous la direction d'un Suisse, Auguste Bünzli. A vingt-six ans déjà, il était maître de la classe de virtuosité du conservatoire de Genève. En 1908, le professeur Marteau succéda à Joachim à l'Ecole supérieure de musique de Berlin. Il a donné des concerts dans tous les pays d'Europe.

Navigation aérienne

Une attaque aérienne américaine contre le Japon

La déclaration du général de brigade de l'aviation américaine, William Mitchell, selon laquelle les Etats-Unis, à l'aide de cinquante zeppelins, seraient en état de détruire complètement le Japon, a été accueillie avec calme dans les milieux officiels japonais. Pourtant, ceux-ci en ont été péniblement surpris et regrettent qu'une personnalité dirigeante de l'aviation américaine lance, peu avant la réunion de la conférence navale, de telles affirmations, lesquelles sont de nature à troubler les relations entre les deux pays.

Au surplus, on relève que l'Amérique mettrait un temps prolongé à construire une flotte de dirigeables de cette puissance, étant donné déjà qu'elle n'en a plus qu'un seul, les autres dirigeables ayant été détruits. Enfin, on ajoute que, en faisant sa déclaration, le général Mitchell n'a pas pensé que le Japon possédait également une flotte et des avions.

TRIBUNAUX

L'incendie de l'« Atlantique »

De renseignements fournis au juge bordelais chargé de l'instruction sur l'incendie du paquebot *l'Atlantique*, par trois compagnies d'assurances : deux anglaises et une française, qui se sont portées parties civiles, il ressortirait que des actes de malveillance auraient été commis à bord du navire au moment où il fut procédé à l'installation du matériel électrique.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'enlèvement du fils de Lindbergh

Les enquêteurs de l'affaire Lindbergh ont découvert, dans une malle appartenant à Hauptmann, des cartes de la région de New-Jersey où la maison du colonel Lindbergh est située. Ils ont également trouvé des cartes de la contrée du Massachusetts où les enleveurs convoquent M. Lindbergh pour se faire remettre la rançon. Lindbergh se rendit au rendez-vous, mais en vain.

D'autre part, on a découvert dans une malle neuf dictionnaires allemand-anglais de mille mots chacun. La police et les magistrats ont remarqué, dans les notes envoyées par Hauptmann, des mots d'orthographe difficile écrits correctement, tandis que des mots parfois plus simples sont très mal orthographiés, ce qui indiquerait que Hauptmann se servit de dictionnaires pour écrire ses notes.

Au cours d'un interrogatoire au sujet de la topographie de la maison du colonel Lindbergh, Hauptmann a révélé une remarquable connaissance des lieux. Cinq psychiatres continuent son examen mental.

Empoisonnés par de la viande

Ces jours derniers, une trentaine de personnes de Lorenzreuth, près de Marktredwitz (Bavière) ont été atteintes de trichinose. Une femme de trente-six ans a succombé à l'hôpital. L'enquête a établi qu'un boucher avait mis en vente la viande d'un porc qu'il n'avait pas soumis à l'inspecteur. Le boucher s'est donné la mort.

La peste en Mandchourie

La peste a éclaté dans la ville mandchoue de Nunan. Selon les informations parvenues jusqu'ici, on compterait plus de 150 morts déjà, et une panique terrible régnerait parmi les 12,000 habitants de la ville. Nombre d'habitants cherchent à quitter les lieux ravagés par le fléau. Les autorités mandchoues ont pris toutes mesures utiles afin d'empêcher toute propagation de l'épidémie.

Une tempête sur les côtes d'Uruguay

Une violente tempête a sévi sur les côtes de l'Uruguay. L'état de la mer est si mauvais qu'une barque a chaviré près de Colonia. Les neuf marins qui l'occupaient ont péri.

Inondations en Italie

Hier jeudi, la rivière Cecina, près de Livourne, est sortie de son lit à la suite de pluies torrentielles. L'eau a inondé la voie ferrée Livourne-Rome. Les communications sont interrompues et les trains en direction de Rome ou en provenance de cette ville sont acheminés sur Florence. Les campagnes sont inondées.

Chute d'un avion espagnol

Hier matin, jeudi, un avion de l'aéronautique navale est tombé sur la plage de la Barcelonnette. Le pilote, capitaine d'aviation mexicain, qui faisait des études à Barcelone, pensionné par son gouvernement, a été tué.

Le policier-bandit

Le conseil de discipline de Paris a voté, hier jeudi, à l'unanimité, la révocation de Paul Mariani, inspecteur de police de Lille, arrêté sous diverses inculpations.

SUISSE

Un drame dans un asile

A Kappel (Toggenbourg), deux pensionnaires de l'asile, en état d'ébriété, se prirent de querelle. Steiner, domestique, âgé de soixante-neuf ans, frappa Fr. âgé de soixante-quatorze ans, ouvrier de campagne, au moyen d'un tabouret. Frei tomba à terre sans connaissance et fut encore maltraité par Steiner qui le frappa à coups

de marteau. Frei, grièvement blessé, succomba deux jours après.

Le meurtrier fut découvert dans une grange située à cinq minutes de l'asile. Il a été arrêté et a fait des aveux.

Echos de partout

Une belle chicane

Les plus belles affaires de chicanes normandes sont éclipsées par une petite histoire qui nous arrive d'Amérique.

Une habitante de New-Jersey, M^{me} Barnabie, est propriétaire d'une vieille maison agrémentée d'un jardin. Dans ce jardin se dressait depuis plusieurs années, au grand chagrin de la propriétaire, un poteau télégraphique. Elle n'y pouvait rien, car le poteau était là lorsqu'elle emménagea. Voici que, la semaine dernière, M^{me} Barnabie se réveilla et chercha des yeux le poteau détesté. Elle ne le trouva plus. Il avait été enlevé pendant la nuit par des ouvriers qui, annonça la rumeur publique, étaient chargés de le remplacer par un magnifique pilier métallique.

Le sang de M^{me} Barnabie ne fit qu'un tour. Elle bondit chez le directeur régional des postes et exigea le paiement d'une indemnité. Le fonctionnaire s'y refusa courtoisement, mais fermement. Rentrée chez elle, l'irascible propriétaire se souvint des lois de son pays et se rendit compte que, si elle restait là pour interdire aux ouvriers de dresser le poteau dans le trou béant, ceux-ci devraient respecter ses ordres. Si, par contre, les employés arrivaient en son absence, ils pourraient, sans enfreindre la légalité, exécuter leur consigne.

Une seule chose s'imposait donc : rester au bord du trou. C'est ce que M^{me} Barnabie décida de faire il y a quinze jours : elle le fait encore aujourd'hui. Elle vit sous une toile de tente. Son mari lui apporte ses repas sur un plateau ; ses enfants viennent la distraire avec un phonographe portatif. Et la nuit elle dort sur un lit de camp.

L'administration n'a pas renoncé à la lutte, et, de l'autre côté de la haie, une autre tente s'est érigée qui abrite les effectifs ennemis : trois équipes qui veillent jour et nuit, huit heures chacune, et poursuivent cette guerre de patience. Le sort ultime de la lutte, à en croire l'un des ouvriers qui gagnent ainsi les bras croisés un salaire facile, ne peut pas faire de doute : — Attendez qu'il neige, dit-il.

Excès de zèle

Comme on le sait, récemment, le gouvernement espagnol a publié un décret interdisant aux mineurs de s'occuper de politique. Mais l'application de ce décret, si l'on en croit les journaux espagnols, donnerait beaucoup de soucis aux autorités qui en sont chargées.

On raconte que, dernièrement, deux tout jeunes gens furent arrêtés dans un parc de Madrid sous l'inculpation de... chants subversifs. Amenés au poste, le commissaire de police du district ne sut pas trop qu'en faire, et il téléphona à la direction de la Sûreté pour demander des instructions.

— Nous avons ici deux enfants arrêtés dont nous ne savons que faire.

— Que leur reprochez-vous ? demanda l'inspecteur de garde.

— Ils chantaient un couplet d'une vieille opérrette :

*Somos pequetos
Monana creceremos.
Y defenderemos
La santa Libertad.*

(Nous sommes des petits — Demain nous grandirons — Et nous défendrons — La sainte Liberté.)

— Alors, relâchez-les, répondit la Sûreté.

La lutte contre la vie chère en France

Du *Figaro* :

Sans doute, de tant de commissions, comités et rapports sortira-t-il quelque jour la baisse désirée. Pourtant voici une petite histoire qui est faite pour inviter à la patience :

Un très important négociant en bestiaux faisait partie d'une délégation qui fut reçue par les deux ministres d'Etat. Sortant du ministère, il rencontra un ami auquel il ne cacha pas sa satisfaction de l'entrevue.

— Que ces messieurs sont aimables ! Et qu'ils parlent bien !

— Mais, s'enquit son interlocuteur, que s'est-il passé au juste pendant cette entrevue ?

— Heu... M. Tardieu a fait un petit discours, oh ! mais, là, tout à fait joli.

— Ah ! Et après ?

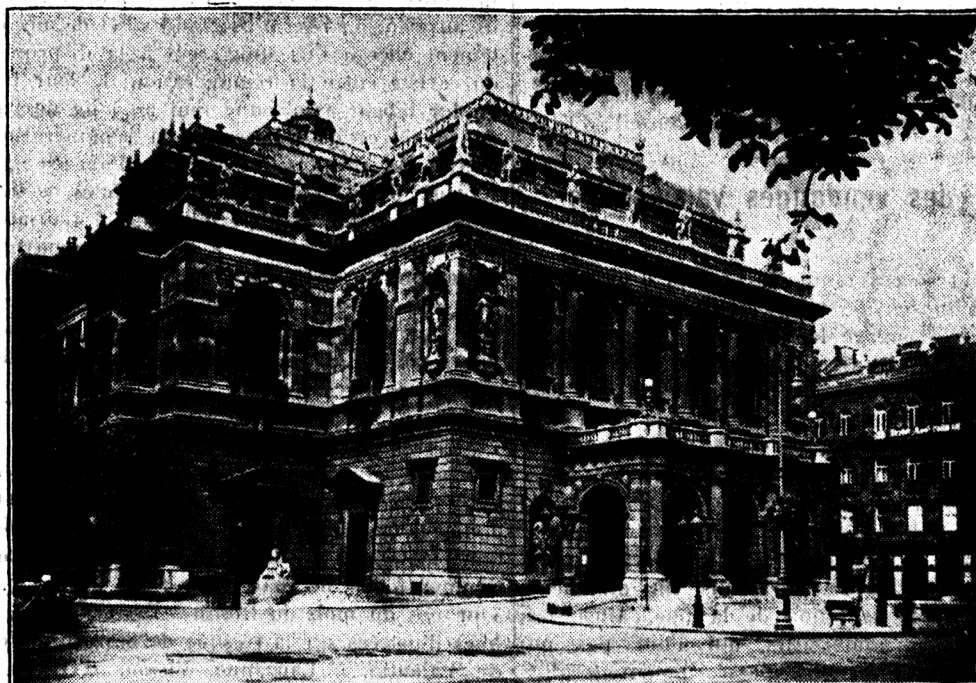
— Après ? Eh bien ! M. Herriot en a fait un autre !

Mot de la fin

Dans un cercle parisien des boulevards, une altercation vient de se produire entre deux membres. Le bruit d'une gifflade retentit. Le gifflé fait le geste d'enlever sa veste, lève le poing, hésite, se calme et sort du salon sans mot dire. Sur le pas de la porte, le groom, qui a suivi la scène, a du mal à réprimer un sourire. Le gifflé, furieux, le toise et, arrogant, lui décoche cette menace :

— En voulez-vous une, vous aussi ?

L'OPERA ROYAL HONGROIS



L'opéra royal de Budapest vient de célébrer le 50^{me} anniversaire de sa fondation.

Banque populaire suisse

Au cours d'une conférence qui a eu lieu, hier jeudi, à Berne, la direction générale de la Banque populaire suisse a donné des indications sur l'enquête en cours contre les anciens organes responsables de la banque. Elle a constaté que la commission d'enquête constituée conformément à l'arrêté fédéral du 8 décembre 1933, dont les premiers rapports ont été déposés en mars de cette année, a poursuivi ses travaux et a remis, dans le courant de l'été, de nouveaux rapports à la direction de la banque et au Conseil fédéral. Actuellement, elle examine encore quelques affaires; toutefois, sa mission touche à sa fin.

Un rapport seulement renferme des conclusions d'ordre pénal. Ce rapport, avec toutes les pièces à l'appui a été transmis le 7 avril 1934 au juge d'instruction de Berne pour être traité d'office. L'enquête pénale est en cours et les organes de la banque n'ont pas à intervenir dans la question. Tous les autres rapports concernent des affaires et groupes d'affaires au sujet desquels la responsabilité civile des anciens organes compétents de la banque est constatée dans certains cas, niée dans d'autres. Aujourd'hui, des démarches juridiques sont introduites dans la plupart des cas.

Les travaux préparatoires en vue de la révision générale des statuts sont terminés. Le conseil d'administration s'en occupera dans ses prochaines séances. Eu égard cependant à la nouvelle loi sur les banques, dont le parlement n'a pas encore terminé la discussion, les travaux subiront sans doute quelque retard.

Parallèlement à la diminution des capitaux étrangers et en vue aussi d'augmenter ses réserves de disponibilités, l'établissement a recouru à une certaine réduction de ses crédits et hypothèques. Toutefois, le programme de réduction a été avant tout limité aux affaires dont la liquidation paraissait déjà désirable pour l'une ou l'autre raison. En général, les débiteurs ont pu trouver sans difficulté l'aide nécessaire auprès d'autres établissements de crédits, en particulier, auprès des banques cantonales et compagnies d'assurances chez lesquelles, en fin de compte, les fonds retirés à la Banque populaire ont sans doute été remplacés pour une bonne part.

Ce programme de réduction peut être considéré aujourd'hui comme à peu près terminé, pour autant que la révision générale des crédits en cours ne nécessite pas d'autres liquidations. Si la diminution des épargnes et obligations, cesse peu à peu complètement, les 60,000 débiteurs suisses de la banque en profiteront aussi directement, car de nouvelles déclarations de crédit pourront ainsi être évitées, sans compter que le potentiel de rendement de la Banque populaire suisse s'en trouvera renforcé. Ensuite de l'amélioration de la liquidité et du développement toujours plus favorable de la situation des fonds passifs, le taux d'intérêt sur obligations à cinq ans, qui avait été porté passagèrement à 4 % en considération des très fortes échéances de ces derniers mois, a de nouveau été réduit à 4 % à partir du 1^{er} octobre 1934.

Les efforts de la banque en vue de réduire les engagements étrangers ont déjà eu un succès fort appréciable puisque plus de 20 millions de francs suisses ont pu être rapatriés depuis le début de l'année. Cinq sixièmes de la somme du bilan, soit plus de 800 millions de francs, sont engagés aujourd'hui dans des affaires suisses.

Aux termes de l'arrêté fédéral, la banque n'a plus le droit d'accorder des avances sur ses propres parts sociales. De ce fait, la direction s'est vue également dans l'obligation de liquider successivement ou de consolider les avances existantes sur parts sociales et les crédits personnels. L'exécution de cette mesure rencontre parfois des difficultés, dont la banque tient compte autant que possible pour peu qu'elle ne se heurte pas à la mauvaise volonté. La direction de la banque n'ignore pas que la crise, alliée à l'incertitude des conditions politiques et économiques de l'étranger, nécessitera encore maints sacrifices de la part d'un établissement aussi fortement ancré dans l'économie nationale, pour permettre l'assainissement financier de groupes économiques déterminés ou de certaines entreprises.

Les organes dirigeants de la banque envisagent l'avenir de la Banque populaire suisse avec calme et confiance.

Championnat suisse de gymnastique

Demain, samedi 6 et dimanche 7 octobre auront lieu les premiers matches comptant pour le deuxième championnat suisse par équipe. Les vingt-cinq équipes inscrites sont les suivantes: Argovie I et II, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne I, II, III, Fribourg, Glaris, Genève, Equipe intercantonale, Lucerne, Neuchâtel, Soleure I, II, Schaffhouse, Saint-Gall, Tessin, Thurgovie, Vaud, Valais, Zurich I, II, III, Suisse centrale. Chaque équipe doit compter quatre membres et deux remplaçants. Notons qu'il s'agit de gymnastes choisis parmi les meilleurs de chaque canton. Outre le classement par équipe, il est prévu aussi un classement individuel.

L'ouverture du championnat sera marquée par les rencontres suivantes: demain samedi, 6 octobre, à Madretsch, seront en présence les équipes Soleure I (qui remporta la victoire l'année der-

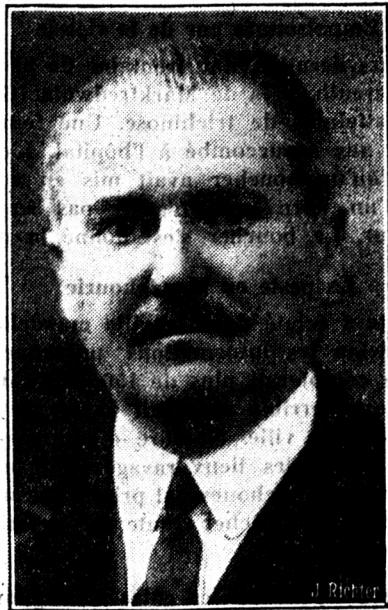
nière), Vaud et Genève. Dimanche, 7 octobre: à Rebstein, Zurich I, Suisse centrale et Schaffhouse; à Wohlen: Berne I, Argovie II, Fribourg (dont la composition est la suivante: Louis Schaffner, Fritz Wymann, Léo Schurrmann, Jacob Hirschi; remplaçants: Alois Pittet et Jacob Aioldi). A Lichtensteig, ce sera Saint-Gall, Bâle-Campagne et Zurich III qui seront en lutte pour les meilleures places.

Le comte Clauzel victime d'un accident

Hier matin jeudi, peu avant midi, M. le comte Clauzel, ambassadeur de France à Berne, descendait en automobile la vallée de Tavannes, lorsque, arrivé au village de Pontenet, le chauffeur se trouva en face d'une automobile qui montait, et ce fut la collision.

Le comte Clauzel a été blessé au front et au genou. Après avoir reçu les soins du docteur Fankhauser, de Tavannes, l'ambassadeur a été transporté à la clinique Victoria à Berne.

L'état de santé du comte Clauzel, qui a un genou déboîté, est aussi satisfaisant que possible. Ni la comtesse Clauzel, ni son chauffeur n'ont été blessés. La voiture n'a que des dégâts insignifiants.



Son Exc. le comte Clauzel.

GRAND CONSEIL TESSINOIS

On nous écrit:

Le Grand Conseil tessinois a tenu cette semaine deux séances au cours desquelles il a terminé l'examen de la gestion gouvernementale pour 1933 en approuvant les comptes rendus des départements de la santé publique et des finances. Toutefois, toute décision a été renvoyée pour ce qui concerne les propositions du Conseil fédéral de réglementation de la question des médecins tessinois ayant fait leurs études en Italie. On fait de nombreuses objections aux propositions des autorités fédérales qui seraient disposées à accorder le diplôme fédéral en bloc aux quarante et un médecins tessinois qui n'ont que le diplôme italien, à condition toutefois que le canton du Tessin n'admette au libre exercice de la médecine que des médecins en possession du diplôme fédéral.

La discussion sur le département des finances n'a révélé, cette année, rien de particulièrement intéressant et s'est vite épuisée. Les comptes pour 1933 se sont clos avec un déficit de 708,972 fr., contre un déficit prévu de 1,164,794 fr., c'est-à-dire une amélioration sur les prévisions d'environ 450,000 fr. Quant à la dette publique, elle s'élevait à la fin de 1933 à 59,597,543 fr. Un très vif débat s'est élevé sur l'incompatibilité entre les fonctions d'instituteurs et celles de secrétaire communal. La question a été renvoyée au Conseil d'Etat pour un examen plus complet.

Des interpellations ont été présentées notamment par M. Bossi qui a proposé l'introduction d'un tribunal cantonal unique pour juger les infractions au Code pénal commises par les automobilistes et les motocyclistes.

Le Grand Conseil s'est enfin ajourné à lundi prochain, 8 octobre, pour l'examen d'importants objets, notamment des projets de réforme constitutionnelle pour l'élection du Conseil d'Etat.

Fête des vendanges valaisannes

Le grand succès remporté par les deux représentations du *Jeu des vendanges* et par le cortège folklorique a engagé le comité d'organisation à prévoir de nouvelles représentations pour demain samedi 6 et dimanche 7 octobre.

Le programme reste le même que celui qui avait été fixé pour les dernières représentations, soit: ouverture du *Jeu*, samedi, à 15 h. 15; dimanche, à 14 heures; cortège: à 17 heures. D'autre part, les mêmes stands de dégustation continueront à fonctionner.

L'entrée en vigueur des billets du dimanche facilitera la fréquentation de la fête. Ainsi, les personnes, très nombreuses, qui n'ont pas pu trouver place dimanche passé, pourront plus facilement aller voir un spectacle dont la presse unanime a célébré la beauté.

Un musicien suisse



Le compositeur suisse Arthur Honegger qui a eu un grave accident d'automobile en Espagne. Mme Honegger a été grièvement blessée; le compositeur n'a été que légèrement atteint.

Le 20^{me} anniversaire de la mobilisation au Tessin

On nous écrit:

Après de nombreux autres cantons, le Tessin commémorera aussi le vingtième anniversaire de la mobilisation de 1914.

La cérémonie aura lieu le 4 novembre, à Bellinzone, avec la participation des conseillers fédéraux Motta et Minger, des représentants des autorités cantonales et communales, des associations patriotiques, militaires, etc. et des soldats qui ont fait un service actif entre 1914 et 1918.

Un comité d'organisation de la manifestation, qui comprend notamment M. Mazza, chef du Département militaire cantonal; M. le lieutenant-colonel Vegezzi, commandant du régiment 30; M. le major Respini, président de la Société tessinoise des officiers, et d'autres officiers, a été composé.

Le succès de la manifestation est, d'ores et déjà, assuré. Les soldats tessinois qui ont participé à la mobilisation de guerre entre 1914 et 1918 pourront participer à la cérémonie sans uniforme, en bénéficiant du demi-billet sur les chemins de fer moyennant présentation d'une carte qui sera délivrée, sur demande, par le comité d'organisation et les chefs de sections militaires. La réduction est accordée aussi aux militaires tessinois résidant outre-Gothard.

DANS LE VIGNOBLE VAUDOIS

Lausanne, 4 octobre.

Depuis les derniers jours de septembre, la vendange bat son plein en terre vaudoise, favorisée, jusqu'à hier, par un chaud soleil qui achevait de mûrir les belles grappes ambrées. A part les cloques qui ont souffert de la grêle et verront leur récolte diminuée de moitié, l'ensemble du vignoble offrait le plus bel aspect, et, n'était le malencontreux impôt qui met une sourdine à sa jovialité, le vigneron aurait tout lieu d'être satisfait, soit comme qualité du raisin, soit comme quantité.

Les prix sont naturellement très variables, selon les crus. A la Côte, ils oscillent entre 46 et 80 centimes le litre pris au pressoir; dans le vignoble oriental, ils vont de 60 centimes à 1 fr., ce dernier prix atteint dans la région Villeneuve-Aigle-Yverne.

Dimanche, de nombreux citadins, profitant de la merveilleuse journée automnale, avaient choisi le vignoble comme but de leur promenade dominicale, et ils ont naturellement fait honneur au moult. Et tandis que, pour ma part, je sirotais, à l'ombre d'une hospitalière tonnelle, un verre de ce précieux nectar, il me vint à la pensée que, si nos braves vigneronnes ont quelque raison de n'être pas satisfaits de la décision des Chambres fédérales, ils auraient un bien plus grand sujet de mécontentement encore s'ils songeaient à la disproportion qui existe entre la rémunération de leur labeur, ce dur labeur assaisonné tout au long de l'année de soucis et d'angoisses, et la rémunération du travail de certains aubergistes. Par exemple, à Lavaux, dans les établissements publics, le litre de moût se vend 1 fr. 60, tandis que, à Lausanne, il est couramment affiché à 2 fr. Faire payer aux consommateurs 40 centimes de plus par litre, soit 400 fr. par pièce de 1000 litres, pour un transport de trois à quatre kilomètres, on avouera que c'est salé! A ce tarif-là, nos chemins de fer seraient vite renfloués!

A. A.

« L'Echo illustré »

La fête des vendanges en Suisse Romande, double page de photos d'actualité. La manifestation patriotique des Rangiers, avec M. Pilet-Golaz. Comme article de fond: Les roses de la victoire, à propos du mois du Rosaire. Deux pages artistiques illustrées sur la fresque de Severini à l'église du Valentin, à Lausanne. Visions d'Orient. Les pages de la femme, l'humour et le roman. Dans ce numéro commence le Concours des enfants.

Une conférence de M. Pilet-Golaz

L'intéressante conférence que le président de la Confédération, M. Pilet-Golaz, fera à l'occasion de l'assemblée de la Nouvelle Société helvétique à Lausanne, au Casino de Montbenon, dimanche 7 octobre, dès 9 heures du matin, sur la *Réorganisation des chemins de fer fédéraux*, sera publique et suivie d'une discussion à laquelle participeront plusieurs personnalités représentant différents milieux économiques et politiques du pays.

Le premier orateur sera M. Duttweiler, ingénieur à Vevey, au nom du comité de l'initiative populaire visant à soustraire les Chemins de fer fédéraux aux influences politiques; M. Schürch, secrétaire de l'Union syndicale suisse, à Berne, et M. Stæhlin, président du Conseil d'administration de la Société de Banque suisse à Bâle, prendront également part à la discussion.

Le budget vaudois

Le projet de budget de l'Etat de Vaud pour 1935 prévoit un déficit de 3,233,610 fr. avec un total de dépenses de 43,037,527 fr. Le déficit présumé du budget de 1934 était de 3,400,482 fr.

Armée suisse

Les manœuvres de la 6^{me} division

Au cours des manœuvres de la 6^{me} division, le parti bleu a poursuivi, hier matin, à 7 h. 1/2, son attaque en direction de Gæbris-Sommersberg, après que la veille au soir, le bataillon bleu 81 eut contraint l'adversaire rouge à se retirer du village de Gais. Le parti rouge, comprenant les régiments 31 et 32, en position de défense, était prêt à passer à la contre-attaque. Les mitrailleurs attelés du groupe 6 avaient notamment pris une excellente position. Les exercices furent arrêtés à 9 h. 45, hier matin.

La critique a eu lieu sur la colline de Frick, où le colonel Lardelli, commandant la division, examina en détail les opérations effectuées au cours des quatre jours de manœuvres et exprima ses remerciements chaleureux aux arbitres, aux officiers, sous-officiers et soldats. Le colonel commandant de corps Roost, chef de l'état-major général, fit l'éloge des opérations de la sixième division et exprima au directeur des manœuvres, le colonel divisionnaire Lardelli, et à toutes les troupes, sa reconnaissance et les remerciements du conseiller fédéral Minger, chef du Département militaire fédéral, qui suivit avec intérêt les manœuvres du jour précédent.

Horaire des chemins de fer

LE BURKLI

Pour la 192^{me} fois, l'*Indicateur Burkli* sort de presse. Son format si pratique l'impose d'emblée à l'attention des voyageurs. Toutes les modifications qui entreront en vigueur dimanche, 7 octobre, y figurent, dûment révisées par les éditeurs, de même que les trains spéciaux prévus pour les amateurs de sports d'hiver. Quiconque est appelé à circuler beaucoup connaît de longue date cet auxiliaire indispensable des gens pressés. Mais le *Burkli* présente tant d'avantages que les personnes peu familiarisées avec la lecture d'un horaire y trouvent elles aussi, sans la moindre peine, tout ce qu'elles désirent savoir. En particulier, les nombreuses correspondances mentionnées à la suite de chaque station d'embranchement facilitent grandement les recherches. Ajoutons que la *Carte routière Burkli*, avec le réseau complet des courses postales automobiles, est annexée cette fois-ci à l'édition d'hiver. (Fretz, éditeurs, Zurich).

Le soixantenaire de l'Union postale universelle



M. von Stephan, ancien directeur des Postes allemandes, qui a établi, le 9 octobre 1874, le contrat de l'Union postale universelle.

Coups de crayon

Ça passera...

Les enfants, dit-on, pleurent pour « des riens ». Est-ce toujours vrai ? Souvent, je le crois. le sujet de leurs larmes est futile. Mais, souvent aussi, les peines de ces petits sont de grandes peines comprises. Pensons à la douleur physique que leurs corps, moins que les nôtres habitués à souffrir, jugent vite intolérable. Pensons aussi, et surtout, à la peine qui vient surprendre leurs petits cœurs tout neufs, leurs esprits si enclins à croire que le monde est un grand jardin où sourit un éternel printemps. D'un mot cinglant, un camarade a touché l'enfant dans un repli secret de sa sensibilité. L'injustice, involontaire même, d'un maître ou d'un aîné, un propos d'une dureté imprudente, l'ont froissé dans son amour-propre le plus légitime. Sont-ce « des riens » cela : un gros bobo qui fait si mal ? un premier contact désolant avec la méchanceté ou l'incompréhension des autres ? Mais un remède reste à cet enfant meurtri qui va, tout en larmes, hoquetant de sanglots, se blottir sur le canapé près de maman qui tricote. Patiente, attentive, souffrant, elle aussi, dans sa chair ou dans son esprit (car les mères non seulement comprennent les douleurs mais aussi les partagent), maman le rassure, le console et lui dit dans un baiser : Ne pleure plus, mon petit, tu verras, « ça passera ». « Ça passera... Vous tous qui avez gardé le pieux souvenir de vos mères, vous l'avez, je crois, éprouvé, l'effet magique de ces simples mots. En songeant comme ils apaisent et rassurent, ne prêterait-on pas à celles qui savent si bien les dire, cet étrange pouvoir de suggestion propre à certains guérisseurs ? Et l'on se demanderait même si leur vertu ne tient pas à ceci, que la mère, en les prononçant, les paraphrase en son cœur par d'autres mots, secrets ceux-là, mais que l'enfant, sans les entendre, devine. Ne dit-elle pas : Ça passera... Vois-tu, mon petit la vie t'en réserve bien d'autres... Ah, si tu savais, j'en ai tant vu, moi-même ! Elle veut un long apprentissage. la douleur, et nul, même chargé d'années, n'en connaît tous les secrets et tous les visages...

Puis... « ainsi va la Vie, ainsi va le Temps », comme on le chantait au Festival... L'enfant est maintenant un homme. Il ne pleure plus « pour des riens » ; peut-être, même, ne pleure-t-il plus du tout. En souffre-t-il moins ? je ne le dirais pas. Par contre, ce qui, hélas ! est souvent vrai, c'est qu'il n'a plus auprès de lui une maman qui lui dise, aux heures amères : Courage, ça passera... Mais il y songe toujours à celle qui, jadis, au temps des premières grandes peines, le consolait si bien. Pour lui, la bonté maternelle demeure le suprême recours. Comme elle émeut cette foi persistante des hommes dans la vertu consolante de l'amour d'une mère. Il en est qui, seuls au monde, abîmés de douleur, appellent, encore : Maman ! Et ce sont des hommes, ceux-là, des hommes qui, un temps, fières de leur indépendance victorieuse, soupiraient des inquiétudes, jugées puériles, de leurs mères. Mais, dans l'extrême douleur, les voilà qui redevenant des enfants plaintifs. Hélas ! nulle voix n'est là pour leur dire : ça passera, leur peine s'attache à eux comme un lierre : « Ça ne passera pas... »

Ern. C.

CHANGES A VUE

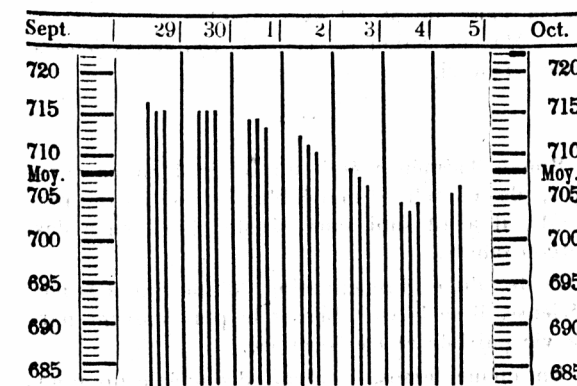
Le 5 octobre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 10	20 30
Londres (1 livre sterling)	14 95	15 05
Allemagne (100 marcs or)	122 50	123 50
Italie (100 lires)	26 17	26 37
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 70	12 90
New York (1 dollar)	3 —	3 10
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 35	71 75
Madrid (100 pesetas)	41 65	42 15
Amsterdam (100 forins)	207 40	208 90
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

5 octobre

BAROMETRE



THERMOMETRE C.

	29	30	1	2	3	4	5
Septembre	11	13	11	12	15	10	11
7 h m.	18	21	19	20	16	17	17
11 h m.	17	18	18	18	13	12	12
7 h soir	—	—	—	—	—	—	—
Octobre	—	—	—	—	—	—	—
7 h m.	—	—	—	—	—	—	—
11 h m.	—	—	—	—	—	—	—
7 h soir	—	—	—	—	—	—	—

Temps probable

Zurich, 5 octobre, 11 h. du matin.

Situation instable. Vent d'ouest. Encore quelques averses.

Nouvelles de la dernière heure

Le nouveau cabinet espagnol et la grève générale

Madrid, 5 octobre.

(Havas.) — A minuit a commencé la grève générale annoncée par les organisations ouvrières socialistes, communistes et anarcho-syndicalistes, au moment où l'on a su que le gouvernement Lerroux était constitué.

Dans les quartiers populaires et dans la banlieue de Madrid, des incidents sanglants se sont produits. A la Prosperidad, la police a surpris une réunion clandestine qui se tenait dans une maison. Une bagarre a eu lieu et de nombreux coups de feu ont été tirés. Un garde d'assaut a été tué et plusieurs ont été blessés. Une cinquantaine d'arrestations ont été opérées.

Dans les rues de San-Vicente et d'Embajadores, la garde civile a échangé des coups de fusils avec les grévistes. On ne sait pas encore s'il y a des victimes.

D'autre part, des nouvelles parviennent de diverses provinces, d'après lesquelles la grève générale serait déclarée à Séville, Valence et Cordoue. Le bruit court que l'état de siège sera déclaré.

La censure vient d'être établie pour la presse dans toute l'Espagne. Les typographes ont d'ailleurs abandonné le travail à l'instant même de la réception de l'ordre de grève. Aujourd'hui, à Madrid, il ne paraîtra que deux ou trois journaux de droite faits par des ouvriers n'appartenant pas au syndicat.

Madrid, 5 octobre.

(Havas.) — Malgré le bruit qui en avait couru, le conseil de cabinet ne s'est pas réuni cette nuit. Il s'agirait simplement d'une réunion de plusieurs ministres ayant pour but d'échanger des impressions sur la grève.

M. Vaquero, ministre de l'intérieur, a déclaré aux journalistes qu'il envisage la situation avec optimisme, le gouvernement ayant pris toutes les mesures propres à faire face à n'importe quelle éventualité.

Barcelone, 5 octobre.

(Havas.) — A trois heures du matin, rien d'anormal ne s'était passé à Barcelone. La nervosité toutefois continue à régner. M. Azaña, ancien président du conseil, a été reçu par le président Companys avec lequel il confère encore. On accorde une importance exceptionnelle à cet entretien. M. Companys est sorti un moment de son bureau et a dit aux journalistes et députés qui étaient réunis dans une galerie du palais :

« La situation est très grave dans toute l'Espagne. La Catalogne a, en ce moment, une grande responsabilité. Le gouvernement catalan aura à accomplir son devoir. »

On dit que le gouvernement catalan aurait fait connaître en dernière heure à celui de Madrid qu'il n'est pas disposé à se laisser décharger, sous aucun prétexte, de la direction des services d'ordre public au profit de l'armée. Dans toute la Catalogne, on attend les ordres de grève pour le cas où elle serait nécessaire.

Barcelone, 5 octobre.

(Havas.) — A 3 heures du matin, a eu lieu à Barcelone une réunion plénière des délégués de toute la Catalogne appartenant à l'alliance ouvrière. La grève générale de toute la Catalogne a été décidée au cours de cette réunion. L'alliance ouvrière groupe tous les organismes et organisations ouvrières, sauf la Confédération générale du travail, c'est-à-dire les syndicalistes qui sont contrôlés par la Fédération anarchiste-ibérique. Toutefois, on croit que ceux-ci également arrêteront le travail. Le calme continue à régner.

Barcelone, 5 octobre.

(Havas.) — La constitution du nouveau cabinet de Madrid a été, hier soir, jeudi, à Barcelone, l'objet de tous les commentaires.

Dans les milieux gouvernementaux catalans, le nouveau cabinet a été accueilli avec de grandes réserves, même avec hostilité, à cause de la participation d'éléments de la confédération espagnole des droites autonomes et surtout de M. Enguerra de Sojo, qui s'est fait remarquer dernièrement par des campagnes contre le gouvernement catalan, au sujet de la loi sur le contrat d'affermage des terres.

Au parlement catalan, le président Companys, répondant à un député qui l'avait interpellé, a déclaré que les séances ne seront pas interrompues. Le parlement, a-t-il ajouté, est l'expression véritable du peuple catalan et de sa volonté, et plus les temps seront graves, plus aussi le parlement devra fonctionner.

A Barcelone, quelques groupes de passants ont tenté de manifester, sur la boulevard, contre le nouveau cabinet, mais la police les a rapidement dispersés.

Au palais de la Généralité, le gouvernement catalan est présentement réuni sous la présidence de M. Companys.

Madrid, 5 octobre.

(Havas.) — On connaît de nouveaux détails sur la fusillade qui s'est produite à la Prosperidad. En plus du garde d'assaut tué, on signale un gréviste mort et sept blessés.

La maison où se tenait la réunion clandestine

était transformée en dépôt d'armes où se fournaient les révoltés. La police y a trouvé 14 pistolets-mitrailleurs et un grand nombre de revolvers ; 200 arrestations ont été opérées.

La caserne de la Montana a été attaquée par un groupe d'extrémistes. Les soldats ont repoussé l'attaque et les extrémistes ont été dispersés, non sans laisser un mort. Un individu accusé d'avoir tiré sur une sentinelle a été arrêté.

La police parcourt les rues, invitant les passants attendris à regagner leur domicile et arrêtant ceux qui s'y refusent.

Le coup de force contre l'Eglise protestante du Wurtemberg

Berlin, 5 octobre.

M. Müller, évêque du Reich allemand, a prononcé un discours à Stuttgart. On sait que l'Eglise du Wurtemberg est une de celles qui ont résisté jusqu'au dernier moment à l'unification et qui ont dû être soumises par un coup de force.

M. Müller s'efforça de prouver que l'Eglise protestante devait être étroitement associée au nationalisme-social, car sans lui, dit-il, c'en est fait du protestantisme.

Le ministère ecclésiastique a promulgué un décret réorganisant l'Eglise du Wurtemberg. L'assemblée ecclésiastique est remplacée par un synode de 18 membres, dont 12 nommés par l'évêque. Les fonctions de l'évêque seront remplies jusqu'à nouvel ordre par un commissaire.

On sait que l'évêque actuel du Wurtemberg, M. Wurm, a été déposé par l'administrateur juridique de l'Eglise du Reich, M. Jäger, et qu'environ 80 % des pasteurs se sont prononcés en sa faveur. La nouvelle loi d'Eglise, on le voit, ne tient pas compte de cette résistance.

Une solution de la question d'Autriche

Rome, 5 octobre.

Une rumeur qui, par la consistance qu'elle a prise à Rome, au cours des dernières vingt-quatre heures, mérite d'être prise en sérieuse considération est celle selon laquelle l'Allemagne dévoilerait prochainement des propositions qui résoudraient la question d'Autriche. Ce serait, paraît-il, l'offre que M. von Papen, a portée à Vienne dans son portefeuille. Devant la ferme attitude des trois grandes puissances occidentales, l'Allemagne serait prête, en un mot, à garantir, pour une période de quelques années, l'indépendance et l'intégrité de l'Autriche. Elle s'inspirerait ainsi de la même politique qu'à l'égard du corridor polonais.

Telle est la nouvelle qui se répand dans les milieux politiques italiens. Elle paraît même y être accueillie avec une certaine complaisance. On estime, en effet, que, si l'Allemagne voulait bien laisser l'Autriche en paix pendant cinq ans, par exemple, l'« Anschluss » aurait toutes les chances d'être complètement liquidé. On part du point de vue que, dans son for intérieur, le peuple autrichien est contre le rattachement avec l'Allemagne et tient, avant tout, au repos et à la tranquillité. Si donc l'apaisement lui est donné du côté allemand, la situation actuelle finira par se cristalliser.

L'Autriche, dit-on, deviendrait alors au centre de l'Europe une seconde Suisse et, pas plus que la Belgique ne s'est incorporée jadis à la France, l'Autriche n'entrerait dans le giron de l'Allemagne.

Londres, 5 octobre.

(Havas.) — Le News Chronicle, à son tour, se fait l'écho du bruit selon lequel M. von Hassel, ambassadeur du Reich près le Quirinal, soumettrait incessamment au cabinet romain « un pacte décennal italo-allemand de non-intervention dans les affaires d'Autriche ».

« De simples assurances verbales, souligne à ce propos l'organe libéral, ne suffiront pas à renverser la muraille d'alliances qui menace de séparer l'Allemagne du monde extérieur au double point de vue économique et politique. Pour avoir une réelle valeur, le pacte proposé devrait contenir la garantie la plus explicite qu'aucun gouvernement signataire n'autorisera ses troupes à traverser la frontière autrichienne ou ne se livrera à une forme quelconque de propagande contre le gouvernement autrichien. Ces promesses nous avons lieu de croire que le Reich n'est pas disposé à les faire ».

Le congrès eucharistique de Buenos-Ayres

Buenos-Ayres, 5 octobre.

Voici le programme officiel prévu pour la réception du légat pontifical, le cardinal Pacelli :

Le 10 octobre, à 10 heures, inauguration du congrès ; à 17 heures, le cardinal légat recevra les diplomates.

Le 11 octobre, à 21 h. 30, banquet au palais du gouvernement.

Le 14, office pontifical aux jardins Palermio. Le 10, procession en présence du légat pontifical, le cardinal Pacelli, du président de la République, du vice-président, des ministres et des hauts dignitaires de l'Eglise.

Le 15, le légat offrira un banquet au président de la République.

La lutte pour le blé en Russie

Riga, 5 octobre.

Les Izvestia s'indignent contre le Kouban et la Sibirie parce que ces pays sabotent la réquisition du blé. Les « Kolkhoses » (communes agraires) n'ont exécuté que le 14 % du plan prévu et ont cessé presque totalement de livrer du blé. Le journal exige l'application de mesures énergiques avant que les pluies d'automne interrompent toute communication.

Rakovsky et Staline

Kharbine, 5 octobre.

On mande de Tokio que la délégation soviétique au XV^{me} congrès de la Croix-Rouge, qui vient d'arriver, est présidée par Kristiu Rakovsky, ancien représentant soviétique à Paris. Rakovsky était un déporté par les autorités soviétiques dans l'Asie centrale où il a passé 7 ans dans des conditions d'isolement rigoureux. Il fut même grièvement blessé au cours d'une tentative d'évasion. Il n'a jamais voulu signer une de ces lettres de repentir, en usage chez les bolchévistes ; aussi son retour à l'activité diplomatique est considéré dans les milieux renseignés comme une preuve éclatante de la réconciliation clandestine survenue entre Staline et Trotsky, dont on a parlé beaucoup au printemps passé.

Les écoles grecques en Albanie

Athènes, 5 octobre.

Des informations indirectes d'Albanie signalent des mesures d'oppression prises par les autorités albanaises contre les populations grecques orthodoxes des districts de Santiqaranti et d'Argyrocastro à la suite de leur recours à la Société des nations à propos de la suppression quasi totale de l'enseignement en langue grecque dans les écoles minoritaires grecques. Ces populations avaient décidé de ne pas envoyer leurs enfants dans ces écoles jusqu'à la décision de la Société des nations.

Un journaliste allemand expulsé d'Italie

Rome, 4 octobre.

Le journaliste allemand Dr William Bianchi, correspondant à Milan de l'agence officielle allemande d'informations, a reçu l'ordre de quitter le territoire italien dans les 24 heures.

La police italienne reconnaît que le journaliste n'a commis aucun acte illégal, mais elle déclare que son expulsion est motivée par « les raisons de convenance ».

L'incendie de l'« Atlantique » et les compagnies d'assurance

Londres, 5 octobre.

(Havas.) — Le rebondissement de l'enquête sur la perte de l'« Atlantique » provoque dans la Cité un intérêt considérable. Condamnées en première instance à verser la totalité des primes stipulées par les contrats, les compagnies britanniques qui ont assuré ou réassuré le paquebot pour une somme globale supérieure à 1 million 300,000 livres sterling, espèrent désormais que les témoignages recueillis amèneront la cour d'appel à passer le jugement du tribunal de commerce.

Le Daily Telegraph croit, cependant, savoir que l'intention des assureurs britanniques est de verser le total des sommes réclamées, mais avec la garantie bancaire qu'elles seront remboursées dans le cas où ils obtiendront gain de cause en dernière instance.

Incendie d'un ancien palais à Lisbonne

Lisbonne, 5 octobre.

(Havas.) — Le feu a presque entièrement détruit le palais Queluz et la plupart des collections qu'il renfermait.

SUISSE

Une automobile dangereuse

Aarau, 5 octobre.

A Kœllikon, un jeune garçon conduisait une voiture d'enfant dans laquelle se trouvait un bébé de neuf mois. La voiturette fut renversée par une automobile. Le bébé fut projeté contre un tuyau de ciment et grièvement blessé à la tête. Il a succombé. Peu après, la même automobile, voulant éviter une voiture, atteignit une femme qui fut blessée et subit une commotion cérébrale.

Ecrasé par un camion

Zurich, 5 octobre.

A Wallisellen, le petit Peter Dietrich, circulant à bicyclette, fut atteint par un camion automobile et projeté à terre. Le jeune garçon fut écrasé par le véhicule. Il succomba peu après à l'hôpital.

Des voleurs de sacs postaux

Saint-Gall, 5 octobre.

Le tribunal cantonal a jugé quatre jeunes gens impliqués dans l'affaire du vol de sacs postaux à Rebstein, au mois d'avril dernier. Deux ont été condamnés à quinze et seize mois de réclusion ; un troisième, à cinq mois de réclusion et à l'expulsion ; le quatrième, à quatre mois de réclusion avec sursis. Les auteurs du vol des sacs postaux s'étaient emparé d'une enveloppe contenant 10,000 francs en billets de banque destinés à la succursale de Saint-Gall de la Banque nationale.

FRIBOURG

FOIRE AUX PROVISIONS

Hier matin, jeudi, à 11 heures, en présence de nombreux invités et des délégués de la presse. M. Boschung, président de la Fédération des syndicats agricoles, a ouvert officiellement la 5^{me} Foire aux provisions.

M. Curty, gérant et animateur de la Foire aux provisions, a donné des renseignements très intéressants sur la Foire de cette année.

Au point de vue des locaux, rien n'a été changé. Il est vrai qu'un déplacement de la Foire avait été sérieusement envisagé et discuté avec chaleur et passion, en tout cas par les intéressés, au quartier du Bourg. Aujourd'hui, on peut se féliciter de voir à nouveau notre historique Grenette abriter la Foire annuelle.

Il faut remercier spécialement l'Etat et la commune de Fribourg, pour la grande obligeance avec laquelle ils mettent leurs locaux à disposition.

Le rez-de-chaussée de la Grenette a été repeint, alors qu'il abritait le pavillon du Tir fédéral.

L'affluence des exposants a obligé les organisateurs à utiliser l'annexe de la grande halle démontable. Cette annexe abrite dix exposants sur 100 nouveaux mètres carrés de surface d'exposition. L'ensemble de cette nouvelle exposition se présente d'une façon heureuse.

La cinquième Foire a gardé son caractère commercial avant tout : Fribourg expose et vend les produits de son sol. La Foire de cette année se présente de nouveau comme un vaste marché des produits de notre sol.

On trouve, à la Foire, des stands qui n'ont rien à voir directement avec l'agriculture. Ce sont là des participations tolérées. Ce sont des stands qui intéressent indirectement notre agriculture et qui, par leur diversité et le bon goût avec lequel ils sont montés, donnent une note agréable à notre Foire cantonale.

Par groupes, les exposants se répartissent de la manière suivante : Fruits et sous-produits, 11 ; lait et produits laitiers, 18 ; miels, 12 ; volailles, 3 ; viandes salées et fumées, 3 ; vins et cidres, 7 ; horticulture et légumes, 41 ; divers produits alimentaires, 10 ; branches annexes à l'agriculture, 14 ; divers, 23 ; soit un total de 142 exposants.

Par districts fribourgeois, on a la répartition suivante : Sarine, 62 ; Lac (y compris marché aux oignons), 31 ; Gruyère, 13 ; Broye, 7 ; Veveyse, 3 ; Glâne, 2 ; Singine, 2 ; instituts de l'Etat, 5 ; associations cantonales, 6 ; collectivités, 3 ; exposants dans divers groupes, 7 ; hors canton (association romande), 1.

La plupart des exposants à la 4^{me} Foire se retrouvent à la Foire de cette année. Les défections sont peu nombreuses ; tout au plus trois ou quatre et qui sont largement compensées par des adhésions nouvelles.

Les exposants ont vraiment fait merveille pour l'installation de leurs stands.

Signalons la participation de nos Instituts cantonaux qui sont : l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg, son Ecole pratique, son Ecole ménagère, ses cours d'hiver, son Ecole de laiterie ; les Etablissements de Marsens et de Bellechasse, ainsi que les Entreprises électriques fribourgeoises.

Parmi les Fédérations agricoles cantonales, signalons celles de l'apiculture, de l'apiculture et de l'horticulture qui sont de fidèles exposants de la première heure.

M. Curty a adressé ses remerciements à l'initia-

teur de la Foire, M. le conseiller d'Etat Savoy, qui doit être certainement fier de la réalisation et du développement de son initiative heureuse en faveur de notre agriculture fribourgeoise.

Puis il a souhaité un plein succès à la 5^{me} Foire aux provisions.

M. Savoy, conseiller d'Etat, a exposé la situation de l'agriculture fribourgeoise, dont il a tracé un tableau exact. Il a dit les efforts de nos agriculteurs pour lutter contre la crise, leur vaillance à surmonter les difficultés qui nous étirent de toutes parts, leur volonté de maintenir la réputation de leurs produits. Il a laissé entrevoir des jours meilleurs, en faisant appel à la solidarité de tout le peuple fribourgeois, qui, derrière son gouvernement, se trouvera uni pour faire confiance à la Providence.

M. Savoy a souligné la place que tient l'agriculture dans notre canton et a montré la volonté du gouvernement de donner aux classes moyennes la confiance en leur avenir, confiance qui leur permettra de résister avec succès aux assauts du marxisme.

Les paroles éloquentes de M. Savoy ont été vigoureusement applaudies.

Les invités se rendirent ensuite dans les locaux de la Foire, où ils purent admirer l'ingéniosité et l'art des exposants, qui ont mis tous leurs soins à présenter des produits de qualité. Dès l'abord, l'œil est flatté par des parterres de fleurs de toute beauté, aménagés par les horticulteurs fribourgeois. Puis ce sont les fruits magnifiques de nos vergers et les merveilles de l'industrie fribourgeoise : Entreprises électriques, usine à gaz, etc., qui, en des stands d'un goût parfait, attirent l'œil des visiteurs.

Après un arrêt devant le stand de M. Gutknecht, charcutier, devant les délicieuses surprises du bazar aux jambons de M. Morel, et les gourmandises des pâtisseries, ce sont, au premier étage, les belles formes des fromages fribourgeois, les vacherins réputés des Etablissements de Marsens, les produits laitiers de la société Crémo, l'étalage si varié du chocolat de Villars, le stand splendide de l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve, les liqueurs de M. Jules Blanc, les miels délicieux de nos apiculteurs, les pâtes délicates de Sainte-Appoline, etc., toutes les merveilles de nos artisans et de nos petites industries, qui font grandement honneur à notre canton.

Les exposants ont fait indiscutablement un nouvel effort et un nouveau pas en avant dans la voie du progrès. Grâce à leur zèle et à leur savoir-faire, le succès de la 5^{me} Foire aux provisions est assuré.

Un banquet excellent a réuni ensuite les invités au restaurant des Merciers. On remarquait à la table d'honneur, aux côtés de M. Boschung, président de la commission de la Foire, M. Chatton, conseiller d'Etat ; MM. Bardy, Daler et Spicher, conseillers communaux ; M. Morard, président de l'Union des paysans fribourgeois ; M. Colliard, secrétaire de la Semaine suisse ; M. John Rochoix, conseiller national, de Genève ; M. le Dr Jules Collaud, directeur de l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve ; M. Curty, secrétaire général de la Foire aux provisions ; M. Guillaume Weck, secrétaire de la Société de développement.

M. Boschung, après avoir adressé les souhaits de bienvenue aux invités, a proclamé M. Morard, major de table. Celui-ci, avec le savoir-faire qu'on lui connaît, a excusé l'absence de M. Pilet, président de la Confédération ; de M. Schulthess, conseiller fédéral ; de M. Savoy, conseiller d'Etat ; de M. le Dr Laur et de diverses personnalités sympathiques à l'agriculture fribourgeoise. Puis il a demandé aux invités de considérer avec

bienveillance la situation de nos agriculteurs, qui ne voient pas l'avenir sans anxiété.

M. Chatton, conseiller d'Etat, a assuré les paysans fribourgeois de toute la sollicitude du gouvernement fribourgeois, qui apprécie leurs efforts et qui connaît leurs difficultés. Il a dit la volonté du Conseil d'Etat de diminuer le déficit, grâce à des compressions énergiques de dépenses. Il faudra que tous ceux qui s'adressent à l'Etat fassent des sacrifices dans l'intérêt général du canton, qui ne peut pas continuer longtemps dans la voie des déficits. Grâce à l'énergie du peuple fribourgeois, grâce à sa confiance dans la divine Providence, il ne doit pas se laisser aller au découragement.

Le discours, si fortement pensé de M. Chatton, fut longuement applaudi.

On entendit ensuite d'excellentes paroles de M. Bardy, conseiller communal ; de M. Rochoix, conseiller national ; de M. Colliard, secrétaire de la Semaine suisse ; de M. le Dr Jules Collaud, directeur ; de M. le préfet Bondallaz ; de M. Glasson, président de la Chambre de commerce ; de M. Guillaume Weck ; de M. Bauler, correspondant de la Feuille d'Avis de Lausanne.

Après le repas, les convives, en des groupes animés, se rendirent de nouveau à la Foire où la taverne accueillante procura à chacun les multiples satisfactions de l'estomac, en même temps que la joie de l'esprit, par la musique entraînant de ses trois artistes campagnards.

Ecole des Missions

On nous écrit :

L'école des Missions, rue du Botzet, Fribourg, a rouvert ses portes à des jeunes gens désireux de se vouer à l'évangélisation des pauvres nègres d'Afrique. Quelle belle vocation ! Se faire prêtre, puis consentir à quitter ses bons parents, ses amis, son village pour toujours peut-être, pour aller dans la lointaine et sauvage Afrique prêcher la parole de Dieu ! Quel courage chez ces jeunes garçons de 12 à 15 ans, qui, au nombre d'une septantaine, vont commencer leurs études chez les Pères du Saint-Esprit, dont le supérieur, à Fribourg, est le Père Bondallaz, Fribourgeois authentique et ancien missionnaire.

Beaucoup de ces jeunes gens, trop pauvres, n'ont pas les moyens de payer leur entretien. Beaucoup sont soutenus par des personnes charitables aidant de toute manière à subvenir aux frais de l'Ecole. Certaines gens, à cette belle saison de récoltes aimeraient peut-être faire une aumône. Un sac de pommes de terre, quelques choux ou autres marchandises seront les bienvenus, et ne feront pas défaut au ménage, les denrées ne se vendant pas ou ne se vendant qu'à des prix dérisoires. Ne vaut-il pas mieux en faire bénéficier quelqu'un au lieu de les voir se gâter ? Ce que vous donnerez à ces pauvres enfants, vous le donnerez à moi-même, dit Notre Seigneur Jésus-Christ.

Je vous assure que ces jeunes gens « futurs missionnaires » penseront à tous les donateurs et adresseront à Dieu des prières pleines de reconnaissance.

Adresse : Ecole des Missions, rue du Botzet, 18. Fribourg.

Un ami de la campagne : R.

CALENDRIER

Samedi, 6 octobre

Saint BRUNO, confesseur

Saint Bruno naquit à Cologne, au XI^{me} siècle. Avec six de ses amis, il se retira sur un sommet désert du Dauphiné, appelé la Chartreuse. Ce fut là qu'il fonda le premier monastère de cet ordre de pénitence et de contemplation qu'est celui des Chartreux. († 1101.)

Pèlerinage à Notre-Dame de Bourguillon

Pour continuer une tradition fort ancienne, les Congrégations mariales établies dans la basilique de Notre-Dame de Fribourg se rendront, dimanche 7 octobre, en pèlerinage à Bourguillon. Comme ces différentes Congrégations réunissent des fidèles des diverses paroisses, ce pèlerinage revêtira le cachet d'une manifestation religieuse de toute la cité.

Par une heureuse coïncidence, ce pèlerinage aura lieu cette année le jour de la fête du Rosaire et de l'anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Bourguillon. En outre, Son Exc. Mgr Besson adressera la parole aux pèlerins dès leur arrivée à Bourguillon.

Le départ de la procession se fera de la place de Notre-Dame, à la sortie des vêpres de Saint-Nicolas, soit vers 3 h. 45.

Le nombre des séminaristes

La rentrée de l'année scolaire s'est effectuée au Grand Séminaire lundi 1^{er} octobre. Les séminaristes sont au nombre de 79, dont 11 en 4^{me} année, 20 en 3^{me} année, 25 en 2^{me} année, 17 en 1^{re} année et 6 suivant les cours de philosophie.

Cyclisme

Dimanche passé, s'est disputée la course de vitesse du Vélo-Club Moléson. Un nombreux public a assisté à cette épreuve sportive. Aloïs Thalmann a fait valoir ses qualités.

Le classement s'établit comme suit : 1. Aloïs Thalmann ; 2. Vienne ; 3. Seydoux ; 4. Hofer ; 5. Marchon ; 6. Ruch.



Les cheveux délicats doivent être ménagés

Il faut donc éviter l'emploi de produits à base de savon qui contiennent de l'alcali et forment avec l'eau un dépôt de savon calcaire.

Ménagez donc vos cheveux et lavez-les avec le nouveau Shampooan-Tête-Noire. Ce produit ne contient ni savon, ni alcali. Ils sortiront de ce lavage parfaitement nets et lisses, sans ce détestable dépôt qui leur ôte leur brillant naturel. Ils seront plus maniables et sécheront plus vite. Votre chevelure ferme et élastique se coiffera mieux et gardera les plus plus longtemps.

Lavez-vous donc la tête la prochaine fois avec

SHAMPOSAN TÊTE-NOIRE

en sachets blanc et or

Pour les Mondes qui désirent rester Mondes, le produit spécial qui délaie le "Shampodor", en sachets vert et blanc!

LES SOUTIENS

par JEAN DE LA BRÈTE

Mlle Decicé réfléchit un moment avant de répondre en souriant :

— Je le crois ! mais l'orgueil a quelquefois du bon.

Quoi qu'il en soit, les relations des deux familles étant nombreuses, la rue était encombrée, l'église pleine d'amis ou de simples connaissances et Thierry, perdu dans la foule, pouvait s'abandonner à ses regrets sans attirer aucune attention, si ce n'est celle de sa sœur.

Mlle Decicé, très émue, aussi blanche que sa toilette magnifique, parut à Thierry encore plus touchante que jolie. Mais l'impression du public était différente ; le mot « elle n'est pas en beauté » errait sur toutes les lèvres, il le sut en écoutant, le lendemain, les critiques de ses amis.

Durant la cérémonie, il ne souffrait pas de jalousie, mais d'une douleur sans fond en songeant que cette belle créature, si aimée, ne lui appartenait jamais, que jamais il ne connaîtrait les douceurs du foyer, car, dans le paroxysme de son chagrin, il ne croyait plus pour lui au bonheur.

— Comme tu es pâle ! lui dit sa sœur en se dirigeant, après la messe, vers la sacristie.

Il lui sourit amicalement ; elle aussi avait souffert en pensant à son rêve peut-être sans lendemain, mais elle, se croyait aimée, sa jeunesse espérait, tandis que le cas de son frère était irrémédiable. Malgré cette différence, ses

propres pensées l'aidaient à pénétrer celles de M. Dosmont, à souffrir de sa douleur.

En sortant de l'église, il lui prit le bras.

— Nous serons encore heureux ensemble, sœur chérie ?

— Oh ! oui !

Le mot de Thierry, tout affectueux qu'il fut, lui donna envie de pleurer. Elle l'aimait profondément, mais, en imagination, sa tendresse entourait un être doux qui acceptait, en la poétisant, en l'aimant même, une vie pauvre que des devoirs pratiques devaient diriger ; vie qu'une affection comme celle de Bérengère eût illuminée, elle s'en flattait, probablement parce qu'elle voyait son bonheur à Beg-Meil.

« Le bonheur ! il s'est presque envolé avec mon argent ; et encore on dit : « Plaie d'argent n'est pas mortelle ! » Mais que de bêtises ne dit-on pas ? »

Gabrielle voyageait en Italie depuis trois semaines, quand elle écrivit à Bérengère :

« Ce pays m'a toujours ravie, et les circonstances dans lesquelles je le revois, ne sont pas faites pour nuire à mon ravissement. Quoi que disent les blasés, je ne me lasse pas d'étudier Venise, mais je me vois inapte à pénétrer le charme de cette ville étrange comme l'a fait M. de Régner avec tant de profondeur et de poésie.

« Ce cher Renaud ne voit que la surface et ne peut m'aider à éclairer mes sensations. Je sens ; voilà tout. Pour mon besoin de clareté, est-ce suffisant ? Je voudrais que mon compagnon m'ouvrit des multitudes de portes.

« Avec un plaisir d'enfant, Renaud et moi circulons en gondoles ou dans les petites rues amusantes. Je m'arrête en face d'un de ces vieux palais qui ont vu beaucoup d'événements, les

uns tragiques, les autres doux, et je tombe en extase. J'oublie que je suis moderne, et mon antipathie pour l'engouement du passé s'enfuit à tire-d'aile.

« Une porte dérobée m'attire ; je déclare que nous devrions voir ce que nous ne voyons pas... que nous devrions approfondir des impressions composées d'éléments disparates, les uns visibles, les autres insaisissables pour des profanes.

« Renaud me répond que le soleil, la mer, l'originalité de la ville suffisent, et nous glissons sur les canaux avec un plaisir qui manque de perception profonde.

« Un mot affectueux chasse mon léger malaise intellectuel et je me laisse vivre délicieusement.

« Nous passerons de longs mois à Rome, je ne sais, très chère, quand je vous reverrai. »

Bérengère donna cette lettre à M. Dosmont qui la relut plusieurs fois ; les vagues lacunes, dont se plaignait Gabrielle, l'assombrirent. Il la savait exigeante, il connaissait ses jugements trop entiers, ses ironies en parlant d'une intelligence ordinaire et, bien à tort, elle qualifiait parfois d'ordinaire un esprit qui ne voyait pas comme le sien.

Mais elle eût subi facilement l'influence d'une supériorité, qui aurait su louvoyer entre ses qualités et ses défauts, les premières surpassant les seconds, se disait Thierry.

Il se demandait encore si M. Saint-Merric, dans l'intimité de la vie à deux, répondrait aux aspirations plus ou moins voilées de Gabrielle.

Ses regrets, à lui, étaient trop vifs, trop amers pour que, en l'occurrence, il ne se défîât pas de son jugement. Sans commentaire, il remit la lettre à Bérengère.

— Comme elle est heureuse ! dit-elle. Nous serons longtemps sans la revoir.

— Oui, heureuse...

Le ton de Thierry était si singulier que Bérengère reprima un mouvement de surprise.

— Je pense, reprit-elle avec onction, qu'un pareil voyage, tout enveloppé d'amour, est ravissant.

Thierry la regarda attentivement.

— Avec quelle conviction tu parles !

Elle devint très rouge.

— Quoi ! dit-il en passant le bras sur l'épaule de sa sœur, un secret avec moi !

— Ma conviction est celle de toutes les jeunes filles, Thierry.

V

Ronan Trémecq était un original en ce sens que, de caractère malléable, et solitaire par goûts, il avait subi sans résister l'influence des circonstances.

Poète, doué d'imagination, d'une intelligence sérieuse, il se laissait bercer le plus souvent par sa vie paisible et très occupée.

En même temps, il rêvait d'acquiescer un nom dans la littérature romanesque, bien que, en raisonnant, il partageât l'avis du sage qui affirme que vivre ignoré, c'est vivre heureux.

Les aspirations combattaient le raisonnement, et, en dehors de vers bien venus, il écrivait un roman dont le sujet le séduisait. Les événements se pressaient sous sa plume avec une facilité qui le conduisait à l'absurde ; il en convenait, il travaillait à se modérer, avec l'espoir tenace que ses désirs se réaliseraient. Mais, quelle que fût sa ténacité, une critique le décourageait ; alors il abandonnait son ouvrage pour

Un écho du voyage de la Landwehr à Turin

On nous écrit :
Voyageant en Italie, je me trouvais à Turin lors du festival international des musiques militaires qui s'y déroula les 13, 14 et 15 septembre. Ayant appris que la Landwehr de Fribourg devait y participer, je résolus d'assister à ses diverses manifestations ; l'impression profonde qu'elles me laissèrent m'incite à les exprimer ici, tout spécialement celle que je reçus du mémorable concert donné au stade Mussolini par les six corps de musique invités par le gouvernement italien.

On aurait pu craindre que le fait pour notre Landwehr d'être composée uniquement d'amateurs marquerait, à son détriment, une différence sensible entre elle et les autres corps formés de professionnels. Il n'en fut rien, et la chaleur avec laquelle nos musiciens furent applaudis constitue une preuve tangible de leurs brillantes qualités. L'allure excellente de notre phalange au défilé, directeur en tête, et drapeau flottant, aux sons d'une marche entraînant et bien rythmée, conquit manifestement la sympathie des soixante mille spectateurs massés dans l'enceinte du stade, et, lorsque cette foule lui manifesta spécialement sa faveur par ses acclamations particulièrement chaleureuses, lorsque le respect avec lequel fut écouté notre hymne national eut fait place à une manifestation d'enthousiasme, je ne pus me garder d'un sentiment intense de fierté et de joie.

La Landwehr participa ensuite à l'exécution de l'Hymne au soleil, tiré d'Iris, et dirigé par son auteur Mascagni, œuvre d'une inspiration splendide. Joué par un orchestre où figuraient les instrumentistes des six nations et le grand chœur mixte du *Dopolavoro*, il fut, dans cette foule vibrante et recueillie, une jouissance musicale rare, dont le souvenir reste inoubliable.

Dire que M. le directeur Gaimard et ses musiciens ont cueilli à Turin des lauriers mérités et qu'ils y ont fait une forte impression n'a rien d'exagéré. Le soir même du concert, me trouvant à l'Augustus, un des grands cafés de la via Roma, j'ai surpris à côté de moi une conversation d'Italiens portant sur les manifestations de la journée et exprimant des appréciations très élogieuses sur la Landwehr ; on vantait son jeu extrêmement nuancé et musical, et l'on s'étonnait qu'une ville d'à peine vingt-cinq mille habitants arrivât à grouper une cohorte pouvant lutter avantageusement avec celles des autres nations. Ces impressions impartiales et si élogieuses font grand honneur à nos musiciens, et, en terminant, je tiens à féliciter très chaleureusement la Landwehr et son directeur d'avoir tenu, bien haut les couleurs suisses à Turin. M.

Dangers d'incendie

La saison froide approche. Avec elle revient la période annuelle durant laquelle se produisent les incendies causés par les défauts des installations de chauffage et par les imprudences et négligences de certaines gens lorsqu'elles desservent ces installations. Il semble donc opportun de rappeler aux propriétaires et aux locataires qu'ils doivent s'assurer, avant de les utiliser, du bon état des installations de chauffage et, le cas échéant, faire exécuter immédiatement les réparations nécessaires. Durant cette période, chacun doit redoubler de prudence.

Des accidents graves causant la mort de personnes ou des brûlures graves et des dommages matériels importants, arrivent annuellement par des imprudences en manipulant de la benzine ou

de la cire à parquet ou en les plaçant trop près de poêles, fourneaux etc. Dans cette manipulation, la plus grande prudence est de rigueur.

Durant la période d'hiver, spécialement lorsque la température descend très bas, des conduites d'eau, alimentant les bâtiments, gèlent. Les travaux de dégel causent, chaque année, des incendies, parce que, en les exécutant, les gens n'observent pas les règles d'une prudence tout élémentaire. Dans ces cas aussi, plus d'attention et de surveillance éviteraient bien des sinistres, spécialement dans les bâtiments de la campagne.

Que chacun prenne conscience de ses devoirs envers la collectivité des assurés du canton et des responsabilités qu'il encourt en cas d'imprudence de sa part.

Le service des autobus des Chemins de fer électriques de la Gruyère organise, pour dimanche, des courses spéciales au Seelibühl, Gurnigel, Lac-Noir, et à Charmey-Gruyère ; départ Place Georges Python, à 13 h. 30. Le nombre des places étant limité, prière de prendre les billets à l'avance au garage de Pérolles, 3, tél. 12.63. (Voir aux annonces). En cas de mauvais temps, ces courses n'auront pas lieu.

Il se figurait avec désolation que l'absence de fortune des deux côtés ne lui permettait pas d'épouser celle qu'il aimait ; il jugeait même inutile d'en parler à son père, car M. Tréméac répétait volontiers qu'une idylle pouvait être exquise, mais que, lorsqu'il s'agissait de fonder un foyer, la vie et l'avenir des enfants devaient être la question primordiale.

Ce n'était donc pas seulement par ambition d'auteur que Ronan désirait si vivement réussir par ses romans. Il voyait dans le succès une marche assurée vers la solution qui hantait ses pensées.

Non pas qu'il voulût un jour quitter la Bretagne, il détestait la ville ; à peine parti, il avait la nostalgie du pays, de la mer, de la baie où il retrouvait, avec les souvenirs de sa heureuse enfance, l'enveloppement du charme breton.

A côté de ses lectures et de son travail intellectuel, l'intérêt de mettre la main à l'exploitation de la terre, à son amélioration lui semblait souvent un plaisir supérieur ; enfin, si, quelquefois, il sentait un vide, une remarque sensée de son père le remettait d'aplomb.

M. Tréméac puisait, dans son affection pour ce fils unique, une perception assez juste d'une mentalité très différente de la sienne. Ses souve-

de la cire à parquet ou en les plaçant trop près de poêles, fourneaux etc. Dans cette manipulation, la plus grande prudence est de rigueur.

Durant la période d'hiver, spécialement lorsque la température descend très bas, des conduites d'eau, alimentant les bâtiments, gèlent. Les travaux de dégel causent, chaque année, des incendies, parce que, en les exécutant, les gens n'observent pas les règles d'une prudence tout élémentaire. Dans ces cas aussi, plus d'attention et de surveillance éviteraient bien des sinistres, spécialement dans les bâtiments de la campagne.

Que chacun prenne conscience de ses devoirs envers la collectivité des assurés du canton et des responsabilités qu'il encourt en cas d'imprudence de sa part.

Apprentissages

Les travaux d'examens de fin d'apprentissage, interrompus durant quelques semaines, en raison du Tir fédéral, ont repris leur activité. C'est ainsi que plus d'une centaine de jeunes gens sont encore appelés, ces jours, à affronter ces examens qui revêtent aujourd'hui tant d'importance pour leur avenir.

La séance officielle de distribution des diplômes aura lieu le 14 octobre, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Savoy, directeur de l'Intérieur.

Le matin, à 9 heures, l'office divin sera célébré à l'église des Cordeliers, et le sermon de circonstance sera prononcé par le R. Père Gigon, recteur de l'Université, de Fribourg.

La distribution des diplômes aura lieu, à 10 heures, au théâtre Livio.

Tous les apprentis et apprenties du canton, ainsi que leurs maîtres et maîtresses d'apprentissage, voudront bien retenir ce dimanche pour prendre part à cette manifestation, qui, chaque année, revêt toujours plus d'importance.

Nos éleveurs de lapins au Comptoir de Lausanne

M. Ernest Bærswyl, à Fribourg, a remporté, au Comptoir de Lausanne, deux premiers prix pour ses lapins argentés de Champagne, avec 92 et 93 points.

Chute dans un escalier

Hier soir, vers 9 h., à Fribourg, M^{me} Marie Gougler a fait une chute si malheureuse dans l'escalier de la maison où elle habite, à la rue des Alpes, qu'elle fut grièvement blessée à la tête. On crut tout d'abord à une fracture du crâne, mais, fort heureusement, il n'en est rien. Elle a été transportée à l'Hôpital cantonal.

Une petite maison incendiée

A Essert, hier soir jeudi, le feu a éclaté dans une petite maison, propriété de M. Constant Guillet, ancien syndic. Grâce à la promptitude des pompiers, on put éviter la destruction complète de l'immeuble qui était taxé 2000 francs. Une partie du mobilier est restée dans les flammes.

Excursions au Gurnigel et en Gruyère

Le service des autobus des Chemins de fer électriques de la Gruyère organise, pour dimanche, des courses spéciales au Seelibühl, Gurnigel, Lac-Noir, et à Charmey-Gruyère ; départ Place Georges Python, à 13 h. 30. Le nombre des places étant limité, prière de prendre les billets à l'avance au garage de Pérolles, 3, tél. 12.63. (Voir aux annonces). En cas de mauvais temps, ces courses n'auront pas lieu.

Il avait vécu d'un bonheur que beaucoup eussent trouvé assez négatif jusqu'au jour où, découvrant les mérites de Bérengère, il s'était mis à l'aimer secrètement, sans oser le déclarer. Qu'avait-il à lui offrir ? Souvent ses parents, excellents gens, Bretons bretonnants, n'aimant ou ne comprenant que leurs horizons, mais désireux de voir leur famille se perpétuer, le priaient de se marier ; il répondait invariablement qu'il se marierait un jour, mais les jours passaient et il rejetait toutes les propositions.

Il se figurait avec désolation que l'absence de fortune des deux côtés ne lui permettait pas d'épouser celle qu'il aimait ; il jugeait même inutile d'en parler à son père, car M. Tréméac répétait volontiers qu'une idylle pouvait être exquise, mais que, lorsqu'il s'agissait de fonder un foyer, la vie et l'avenir des enfants devaient être la question primordiale.

Ce n'était donc pas seulement par ambition d'auteur que Ronan désirait si vivement réussir par ses romans. Il voyait dans le succès une marche assurée vers la solution qui hantait ses pensées.

Non pas qu'il voulût un jour quitter la Bretagne, il détestait la ville ; à peine parti, il avait la nostalgie du pays, de la mer, de la baie où il retrouvait, avec les souvenirs de sa heureuse enfance, l'enveloppement du charme breton.

A côté de ses lectures et de son travail intellectuel, l'intérêt de mettre la main à l'exploitation de la terre, à son amélioration lui semblait souvent un plaisir supérieur ; enfin, si, quelquefois, il sentait un vide, une remarque sensée de son père le remettait d'aplomb.

M. Tréméac puisait, dans son affection pour ce fils unique, une perception assez juste d'une mentalité très différente de la sienne. Ses souve-

Au Conseil communal de Romont

On nous écrit :

Dans sa séance de mercredi soir, le conseil communal de Romont a procédé à la réception de son nouveau membre, M. Richoz, qui succède à M. Criblet, décédé.

Dans la Glâne

On nous écrit :

M. Emile Menétrey, agriculteur à la Follaz, près Romont, a recueilli, ces jours passés, sur un cerisier de son verger une douzaine de fruits en parfaite maturité.

Au château de Romont, on peut admirer une treille dont les grappes ont fort belle apparence. On évalue la récolte des raisins à une centaine de kilos.

On peut faire la même constatation dans le jardin de M^{me} veuve Laurette Butty. Il faut reconnaître, il est vrai, que ces treilles sont particulièrement bien exposées et bien abritées. Cependant, ces phénomènes sont assez rares pour qu'ils méritent d'être signalés.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

22 septembre. — Wæber Marie, fille de Joseph, manoeuvre, d'Alterswil, et d'Adeline, née Gross, à Magnedens.

24 septembre. — Hayoz Michel, fils de Louis, négociant, d'Autafond et Fribourg, et de Marie, née Eggerswyler, à Belfaux.

26 septembre. — Kolly Louise, fille de Camille, manoeuvre, d'Essert, et de Rosalie, née Herzog, Götteron, 204.

Bongard Benjamine, fille d'Amédée, mécanicien, d'Ependes, et de Bertha, née Bapst, à Praroman.

27 septembre. — Bochud Albert, fils d'Albert, journaliste, de Corninbœuf, et de Marguerite, née Giabiani, Mottaz, 130.

Tingely Marie-Marthe, fille de Raymond, agriculteur, et de Marie, née Monney, de et à La Roche.

28 septembre. — Emmenegger Imelda, fille d'Adolphe, agriculteur, de Granges-Paccot, et de Céline, née Grossrieder, à Hauterive (n'a vécu qu'un jour).

29 septembre. — Boschung Marie-Louise, fille d'Alexandre, journaliste, de Bellegarde, et de Marie, née Daguette, Grand'Fontaine, 32.

Spicher Francis-Michel, fils de Victor, boucher, d'Ueberstorf, et d'Elise, née Schmid, à Montagny-la-Ville.

30 septembre. — Kemm Claude, fils de Walter, commerçant, de Landiswil (Berne), et de Rosa, née Wymann, rue Chaillat, 7.

Décès

25 septembre. — Duss Joseph, agriculteur, de Flüthli (Lucerne), né en 1900, époux d'Anna, née Käser, à Pierrafortsch.

26 septembre. — Schwab Madeleine, née Happel, en 1853, veuve de Jacob, de Kallnach (Berne), Grandes-Rames, 147.

27 septembre. — Chardonnes Marguerite, née Schneider, en 1911, épouse de Victor, de Dondidier, à Villars-le-Grand (Vaud).

28 septembre. — Terrapon Joséphine, née Purry, en 1868, épouse d'Alfred, de et à Châttonnaye.

Rossier Alfred, sous-chef de gare, de Montagny-les-Monts, né en 1885, époux de Marie-Antoinette, née Walpen, rue de Genève, 20b.

nirs de famille lui rappelaient qu'un grand-oncle avait eu un moment d'éclat par des livres complètement oubliés.

— Ronan tient quelque chose de son arrière-grand-oncle, disait-il à Mme Tréméac.

— Oh ! il est bien mieux !

— Mieux... oui ! c'est un brave garçon, et l'ancêtre, d'après nos traditions, n'était pas précisément recommandable.

— Les circonstances ne sont pas les mêmes ; nous avons élevé notre fils dans d'excellents principes qu'il conserve.

— Tandis que l'autre n'avait rien conservé. Je parle seulement de la ressemblance intellectuelle. Ce qui me fait plaisir, c'est que le service militaire de chaque année, comme officier de réserve, le met bien en face de la vie réelle qu'il oublie parfois avec ses idées de poète.

— Vie réelle si tu veux, mais il revient toujours plus satisfait de se retrouver chez lui.

Bref, ces braves gens étaient enchantés et même fiers de leur fils. Ils lui donnaient toutes les latitudes que permettaient des revenus fort courts et dont la plus grande partie était en nature.

Une des deux fermes sur lesquelles ils vivaient, devait être la dot de Ronan ; le bâtiment principal était un ancien manoir rustique que M. Tréméac réparait peu à peu, espérant y être accueilli un jour par des petits-enfants.

Il connaissait de réputation M. Dosmont, mais ne l'avait qu'entrevu. Ni lui, ni sa femme n'aimaient les réunions ; ils se fiaient aux appréciations de leur fils sur les touristes et les nombreux propriétaires des nombreuses villas. Rarement, Ronan parlait du magistrat, jamais de Bérengère.

RADIO

Samedi, 6 octobre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Lugano), concert, émission commune. 18 h., lecture pour les petits. 18 h. 20, *Pour nos petits collectionneurs*. 18 h. 30, cours d'anglais. 18 h. 45, causerie scientifique pour les jeunes. 19 h., nouveautés en disques de jazz. 19 h. 10, *La journée de la faim*. 19 h. 20, causerie cinématographique. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., récital de piano. 20 h. 35, *Comment je suis devenu journaliste*. 20 h. 50, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 15, dernières nouvelles. 22 h., *Les travaux de la Société des nations*.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, musique gaie (gramo). 14 h., concert d'accordéon. 19 h. 15, *La flûte enchantée*, opéra en trois actes, de W.-A. Mozart.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune. 20 h., *Carmen*, opéra en quatre actes, de Georges Bizet (disques).

Stations étrangères

Radio-Paris, 20 h., musique légère. Tour Eiffel, 20 h. 30, soirée radio-théâtre. Strasbourg, 20 h., promenade-concert, relayée de Londres. Radio-Luxembourg, 21 h. 5, grand concert de gala par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Koenigswusterhausen, 20 h. 10, grande soirée variée. Leipzig, 20 h. 15, soirée variée. Londres (Daventry), 20 h., promenade-concert, relayée du Queen's Hall, Londres. Londres régional, 21 h. 35, concert par fanfare militaire. Vienne, 22 h. 10, danses autrichiennes par l'orchestre symphonique de Vienne.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 7 h. 45, Stuttgart, concert matinal. 10 h. 30 à 12 h. 15, Lyon-la-Doua/Grenoble, radio-concert. 12 h., informations. 14 h. à 14 h. 30, Lyon-la-Doua, musique de jazz. 23 h. 30 à 1 h., Vienne, musique de jazz.

Le nombre d'auditeurs français

Au dernier recensement des taxes, les récepteurs de radio, en France, au nombre de 1 million 554,295, se répartissaient comme suit :

Région de Paris, 702,426 ; région du Nord, 246,542 ; région de l'Est, 153,396 ; région de Lyon, 118,338 ; région de l'Ouest, 91,124 ; région du Sud-Ouest, 69,638 ; Toulouse, 40,822 ; région du centre, 26,878 ; région de Grenoble, 25,470 ; région de Nice, 22,457.

On compte 1 million 472,233 postes à lampes ; 58,469 postes à galène ; 23,572 récepteurs pour auditions publiques et 121 seulement pour auditions publiques payantes.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Club alpin suisse, section Moléson. — Demain samedi, à 12 h. ¼, réunion des participants à la course à Trémétaz, au Café romand.

Musique la Concordia. — Ce soir vendredi, à 8 h. ½, reprise des répétitions.

Les heures de téléphone de notre rédaction

La rédaction de *La Liberté* peut recevoir utilement des communications téléphoniques, pendant la matinée, jusqu'à 10 h. ¼, pour des informations destinées au journal.

On est prié de ne pas appeler des rédacteurs au téléphone dans la matinée pour des affaires qui ne concernent pas le journal, sauf le cas d'extrême urgence.

Le téléphone de la rédaction porte les nos 13.09 et 13.10.

Cependant les Dosmont n'étaient pas de simples passants ; ils possédaient une maison de paysan située au bord de la route de Beg-Meil, entre deux jardins de quelques arpents.

Le contraste était grand entre cet infime logis et l'appartement de Paris où s'entassaient les meubles de famille. Mais Bérengère avait très bien organisé, orné l'intérieur de son ermitage, comme elle l'appelait ; un sentiment envahissant la portait à aimer la moindre parcelle des pierres frustes qui, pendant un siècle, n'avaient abrité que le soc et la houe.

Les beautés variées de la baie de Concarneau s'unissaient à la tendresse qui prenait tout son être. Mais si elle allait à Penmarc'h ou à la pointe du Raz, elle assimilait son amour caché et celui de Ronan aux airs tragiques de la côte et aux fureurs de l'Océan. Ses sentiments s'imprégnaient des forces qui luttaient autour d'elle, et, dans la nature sauvage, elle entendait les agitations de son cœur.

Elle se reprochait de ne pouvoir faire un pas sans que l'image de Ronan fût derrière les aspects différents de la contrée magnifique. Et si elle n'était pas aimée comme elle le supposait ? Le doute était une des raisons de son silence vis-à-vis de son frère. Mais, ce doute disparaissant, elle ne voyait plus qu'une appropriation parfaite entre son amour et le pays prenant où flotte « un parfum de poésie ».

En partant pour la Bretagne quelques jours avant M. Dosmont, elle se demandait si elle devait provoquer l'aveu de Ronan. Plus riche que lui, elle n'aurait pas hésité, croyait-elle, mais, à présent, la réserve délicate, appelée pudeur par Thierry, l'arrêtait.

(A suivre.)

Nouvelles financières

Les banques d'émission

Après deux mois d'interruption, les gouverneurs des banques d'émission se réuniront, dimanche prochain, à Bâle, et le conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux lundi, en une séance qui présente une certaine importance, en raison des faits qui sont survenus pendant cette période sur les différents marchés financiers, comme, par exemple, la nouvelle baisse de la livre, la faiblesse du yen, etc.

Le président de la Banque, M. Léon Fraser, qui vient de séjourner un mois aux Etats-Unis, sera présent à cette séance et pourra mettre ses collègues au courant des effets de la stabilisation du dollar et de l'étatisation de l'argent. Ce dernier fait ne semble pas devoir être sans influence sur la politique en matière de devises, de diverses banques centrales. En outre, les gouverneurs des banques d'émission s'occuperont, vraisemblablement, de divers problèmes, tels que les questions de « clearing » et les difficultés relatives aux transferts qui se sont accrues, comme on le sait, au cours de ces deux derniers mois. La question du service des intérêts de l'emprunt Dawes sera probablement aussi évoquée, car le coupon d'intérêt de cet emprunt échoit en octobre, et il n'y en a que la moitié à disposition.

La déclaration publiée à Genève par les pays du bloc-or soulève également un vif intérêt. Les gouverneurs des banques centrales de ces pays auront l'occasion de discuter des conséquences pratiques de cette déclaration.

Le conseil d'administration s'occupera enfin des affaires mensuelles ordinaires et du bilan de la Banque de règlements internationaux qui présente une petite diminution, comparativement à celui d'août. L'encaisse-or a aussi légèrement diminué. C'est là un phénomène qui se déroule parallèlement à l'accroissement de la confiance mise dans les monnaies des pays du bloc-or, car, dans bien des cas, l'or ainsi retiré est transformé bientôt en devises des pays du bloc-or.

La direction de la Banque va enfin probablement s'occuper du service des intérêts de l'emprunt Young, dont le coupon échoit en décembre.

La vie économique

Relations commerciales avec la Suède

M. L. Fugé, chef de la chancellerie de la Légation de Suisse à Stockholm, sera de passage à Lausanne, lundi 8 octobre, dès 9 h., dans les bureaux de l'Office suisse d'expansion commerciale. Il s'y tiendra à la disposition des intéressés, pour tous renseignements concernant la Suède et les relations commerciales entre ce pays et la Suisse.

Les maisons et personnes désirant prendre contact avec M. Fugé sont invitées à s'adresser si possible téléphoniquement à l'Office suisse d'expansion commerciale, Belle-Fontaine 2, Lausanne, qui leur fixera un entretien (tél. 33.251).

Pour les maisons de la Suisse orientale, les entrevues auront lieu au siège de Zurich de l'Office suisse d'expansion commerciale, le mercredi 10 octobre.

AUTOMOBILISME

Le Salon de Paris

C'est hier, jeudi, que le Salon de l'automobile de Paris a ouvert ses portes. Cette importante manifestation durera jusqu'au 14 octobre, au Grand-Palais.

L'exposition de 1934 n'est certes pas inférieure à celles qui l'ont précédée. On y trouve beaucoup de nouveautés. La ligne générale des voitures s'est encore affinée. On tend de plus en plus à l'aérodynamisme. La traction-avant a maintenant des partisans acharnés, mais la majorité des fabricants reste attachée à la traction-arrière. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur toutes les innovations exposées à ce Salon.

Ce qui en constitue une des attractions, c'est l'originale et instructive rétrospective de l'automobile qu'a eu l'idée d'organiser M. Dotin, secrétaire général du Salon. A côté des toutes dernières créations des constructeurs modernes, on peut contempler toute la gamme des véhicules qu'on ose qualifier de préhistoriques. Cette rétrospective va du « monstre » de Cugnot, construit en 1770, à la Renault de 1902 qui participa à la course Paris-Vienne, en passant par les Serpollet, Latil, de Dion, Peugeot, Panhard, Darracq, Léon Bollée et autres productions des vétérans de la construction automobile.

Il n'est pas douteux que cette exposition de l'histoire automobile attire le public autant que celle des voitures modernes.

Toujours les accidents !

Quelles sont les causes les plus fréquentes des accidents de voitures ? Ce sont, dans l'ordre d'importance :

- Ne pas tenir sa droite en toutes circonstances ;
- Passer un croisement couvert sans avertissement ni ralentissement ;

c) Doublement inopportun (au sommet d'une côte ou en virage) ;

d) Eblouissement d'un conducteur lors d'un croisement nocturne.

e) Fonctionnement défectueux des freins.

Que tout automobiliste y pense au soir de chaque randonnée. A-t-il suffisamment tenu sa droite, averti, ralenti ? A-t-il doublé dans les conditions voulues de sécurité ? Ses phares sont-ils au point, et ses freins ?

Un tel moment de réflexion sera salutaire. Nous ne dirons pas que toutes les réponses, dès le début, seront affirmatives. Mais on s'habitue ainsi, peu à peu, à penser à tout et à tout prévoir.

LES SPORTS

La fin de la saison cycliste

Le dimanche 14 octobre, se disputera, à Genève, une des dernières courses cyclistes de la saison : le tour du canton.

Le parcours de l'épreuve sera le suivant : Quai des Eaux-Vives, Vésenaz, Collonges, Anières, Hermance, Chevrens, Anières école, Corsier, La Pallanterie, Sionnet, Puplinge, Chêne-Thônex, Villette, Sierne, Veyrier-Stand, Troinex, Drize, Croix-de-Rozon, Saconnex-d'Arve, Plan-les-Ouates, Grand-Lancy, Lully, Soral, Athénaz, Chancy, Avully, La Plaine, Russin, Satigny, pont de Vernier, Meyrin, Mategnin, Cointrin, Grand-Saconnex, Colovrex, Vireloup, Versoix, Bellevue, Chambésy, Pregny, soit environ 100 kilomètres.

La course est ouverte aux coureurs vétérans, débutants, amateurs et professionnels.

Les six-jours cyclistes de Pittsburg

Le Balois Ernest Buhler a participé avec le Suisse Zeach, qui est fixé au Canada, à une course de six jours à Pittsburg (Pennsylvanie, Etats-Unis). Les Suisses se sont classés 8^{mes} avec 5 tours de retard. La victoire est revenue à Waltour-Lepage, qui avaient 2 tours d'avance sur Kilian-Vopel.

AVIATION

La liaison aérienne transafricaine

Les résultats obtenus jusqu'ici pour la réalisation du programme d'expansion aérienne en Afrique apparaissent satisfaisants, tant en ce qui concerne les relations avec Madagascar que pour la liaison Alger-Congo.

Depuis l'inauguration de la ligne postale aérienne de Tananarive (Madagascar) à Broken-Hill (Rhodésie), le 29 juillet, en raccordement avec la ligne du Caire au Cap des « Imperial Airways », les aviateurs Lefèvre et Assollant ont assuré douze transports de courrier à la date du 15 septembre, avec une parfaite régularité.

Cette ligne est exploitée par le gouvernement général de Madagascar, à l'aide de deux avions trimoteurs. Ce courrier permet l'acheminement de la poste de Paris à Tananarive et vice-versa en huit jours.

D'autre part, sur la ligne Alger-Congo, la première liaison postale aller et retour vient d'être effectuée sous la direction du commandant Dagneaux. Parti d'Alger le 7 septembre, l'avion est arrivé à Brazzaville le 15 septembre, transportant le courrier d'Europe.

Pour le retour, le départ de Brazzaville eut lieu le 19 septembre, l'arrivée à Alger le 24 septembre, avec le courrier des colonies françaises à destination de la France. Le transport postal s'est effectué à l'aller en huit jours, malgré des conditions atmosphériques très défavorables et, au retour, en cinq jours.

Publications nouvelles

Considération de la mort. — Corrèa, éditeur, 8, rue Sainte-Beuve, Paris (6^{me}). — Un volume de 256 pages. Prix : 13 fr. 50

Ce ne sont pas ici des « Considérations sur la mort », dont la littérature universelle est assez riche, mais une « Considération de la Mort » ou, si l'on préfère, une prise en considération de la mort. Tout homme porte en lui-même cette question, qu'il s'obstine d'ailleurs souvent à ne pas entendre : « Que penses-tu de la mort ? » Et la réponse ou l'absence de réponse gouverne toute sa vie. Telle est exactement la question à laquelle l'auteur, pour ce qui le concerne, a tâché de répondre. Et pour cela il examine successivement les deux faces de la mort : celle des apparences terribles, qui s'impose à l'homme naturel, bien qu'il s'efforce le plus souvent de détourner son regard ; et celle des réalités invisibles que la foi propose au chrétien. Comme le mystère de la mort est justement le lieu des plus subtils et inconscients mensonges, il n'a pas semblé inutile de s'interroger là-dessus avec la plus grande objectivité. Si cet exemple était suivi par beaucoup, qui sait si bien des malentendus ne s'en trouveraient pas dissipés ? Or, dès que nous connaissons l'attitude vraie d'un homme en présence de la mort, il ne nous reste plus rien en lui d'essentiel à connaître. C'est pourquoi dans un tel témoignage on ne peut faire qu'on ne soit engagé tout entier, et voilà où réside sa valeur unique.

PETITE GAZETTE

Le baptême solennel de la princesse Maria-Pia aura lieu le 10 décembre

Le baptême solennel de la princesse Maria-Pia, qui devait avoir lieu à Naples, le 18 octobre, a été renvoyé au 10 décembre, après le voyage que le roi d'Italie va effectuer, incessamment, en Somalie.

Les fêtes qui ont eu lieu à Naples, à l'occasion de la naissance de la princesse Maria-Pia, ne sont rien, annonce-t-on, en comparaison de celles du baptême qui sera célébré en grande pompe.

Le maître-autel devant lequel sera accompli le rite sacré est tout en marbre, avec un tabernacle garni de pierres précieuses. Il y sera exposé un reliquaire en argent massif contenant un morceau de la vraie Croix et une parcelle du manteau de la Vierge.

Le jour du baptême, les appartements d'honneur, au château royal, seront ouverts aux invités. Ils comprennent vingt-cinq salons, dont les murs sont recouverts de superbes tapisseries et de tableaux de grande valeur.

Les recettes des théâtres et spectacles de Paris

Le Bulletin de statistique et de législation comparée du ministère français des finances publie les recettes des théâtres de Paris pour 1933.

Les recettes taxables ne se sont élevées qu'à 576 millions de francs, ce qui représente une diminution de 34 millions par rapport à 1932.

Cette sensible moins-value provient principalement de la chute des recettes des cinémas (21 millions), leur total ayant été de 338.259.410 francs, et de la chute des recettes des music-halls qui ne se sont élevées qu'à 34.340.882 fr. C'est la première fois que l'on constate depuis 1923 un recul sensible dans les recettes des cinémas, qui n'avaient pas cessé de croître régulièrement de 1923 à 1931, passant de 85 millions à 360 millions.

Tandis que les recettes des théâtres subventionnés sont en légère baisse (ils ont encaissé 31.580.909 fr.), les recettes des autres théâtres sont en hausse de 10 % environ sur celles de 1932. (Ces recettes ont atteint 114.288.389 fr.)

Il est à noter que les recettes perçues à l'occasion des matches de boxe ont décliné de près de moitié de 1932 à 1933; ces recettes n'ont été que de 4.756.030 francs.

Ces chiffres sont particulièrement intéressants, étant donnée la période de crise que nous traversons.

Le montant total du droit des pauvres payé à Paris, en 1933, a été de 58.671.000 francs et celui de la taxe d'Etat de 58.536.000 francs, contre 61.858.000 francs et 65.604.000 francs respectivement l'année précédente.

Boucles d'oreilles

Les bijoutiers de Vienne sont très mécontents du ministre de l'hygiène du cabinet Schuschnigg qui, avec les meilleures intentions du monde, a jeté le trouble dans leur estimable corporation.

Il a, par arrêté, en effet, décidé que le perçement des oreilles pour y introduire des boucles devait être entouré de soins aseptiques, et, en conséquence, pratiqué par un docteur. Mais les médecins viennois trouvent au-dessous de leur dignité de faire ces petites incisions. La Chambre de commerce a dû intervenir auprès de l'association des médecins autrichiens pour obtenir qu'ils n'entravent plus une industrie déjà en difficultés. L'association s'est rendue à ces raisons et a adressé une circulaire à ses adhérents.

Une source de « Robinson Crusoe »

L'histoire de Robinson, telle que l'a contée Daniel de Foe, est, on le sait, celle d'Alexandre Selkirk. Que ce marin ait fourni à l'écrivain le thème de son chef-d'œuvre, c'est ce qui paraît bien établi ; que ce soit, pourtant, l'unique source où il ait puisé, c'est ce qu'on peut se demander ; il semble vraisemblable, en effet, comme vient de s'efforcer de le démontrer un érudit anglais, M. Bonner, que de Foe utilisa largement les récits de voyage de William Dampier.

La vie de celui-ci est féconde en événements ; flibustier, abandonné sur une île déserte, il parvint à rentrer en Angleterre ; en 1699, l'amirauté lui confiait une mission d'exploration aux alentours de l'Australie et de la Nouvelle-Guinée ; il donna son nom à un détroit et connut Alexandre Selkirk qui fut sauvé lors du dernier voyage de Dampier.

Dans les récits de ce dernier, on trouve, par exemple, des indications sur la manière de construire un canot, indications que suit Crusoe quand il en confectionne un pour sortir de son île. Dampier découvrit certain jour des empreintes de pas sur le sable — et il dit l'effroi où le jeta cette découverte, à peu près dans les termes où s'exprime Robinson dans un cas semblable. Dampier, encore, raconte avoir trouvé dans une île déserte un Indien qui portait un vêtement fait de peau de bouc : Robinson y aurait reconnu le sien. Enfin, le sauvage sauvé par lui fut nommé Vendredi en raison du jour de la semaine où il fut arraché à son destin ; Dampier nous apprend qu'ayant découvert une île inconnue, il la baptisa Saint-Mathieu, le jour où il la reconnut étant consacré à ce saint.

Voilà quelques-uns des nombreux rapprochements qu'a pu faire M. Bonner ; ils donnent, on le voit, un singulier crédit à sa thèse.

Pour les philatélistes

Huit timbres-poste français imprimés pour le service postal du premier avion catapulté par l'île-de-France, ont été vendus 125 livres (soit près de 2000 francs), dans une vente aux enchères en Angleterre.

A l'occasion du jubilé royal qui aura lieu en 1935, un timbre sera frappé portant l'effigie de la reine d'Angleterre, placée à côté de celle du roi. Elles seront surmontées de la couronne britannique, avec ces mots : *Jubilé d'argent.*

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



Quoi, vous voudriez que je diminue la qualité de mes chocolats, du Chocmel en particulier ? Selon vous, des fèves de cacao bon marché, du lait écrémé, des amandes petites et médiocres, enfin du miel artificiel suffiraient.

Le public n'y verrait rien, dites-vous. Quelle audace !

Arrière, scélérats ! Ce serait du propre si je vous écoutais ! Que deviendrait le Chocmel ? Qui le reconnaîtrait ? ...

Non, mille fois non ! Rien ne sera changé, le Chocmel restera le Chocmel ; il n'y entrera jamais que des produits de premier choix, dignes de la confiance de mes amis les consommateurs.



†

Monsieur Adrien Pittet, et ses enfants, à La Joux; M. et Mme Léon Pittet-Menoud, et leurs enfants, à La Joux; M. et Mme Amédée Borcard-Pittet, leurs enfants et petits-enfants, à La Joux; Révérende Sœur Bernadette, à Lyon; M. et Mme Charles Beaud-Borcard, à La Joux, leurs enfants et petits-enfants, à La Joux, Les Ecassey et Romont; les familles Beaud à Maules et Semsales, Wicky à Vevey, Pittet à La Magne, Payerne et Siviriez, Riedo à Arrufens, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Vve Colette PITTET
née Beaud
tertiaire de Saint-François

leur chère mère, grand-mère, arrière grand-mère, tante, cousine et parente, enlevée à leur affection, le 3 octobre, dans sa 93^{me} année, munie de tous les secours de l'Eglise.
L'ensevelissement aura lieu à La Joux, samedi, 6 octobre, à 9 h. ½.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur et Madame Aloys Schröter-Muller, et leur enfant, à Fribourg; MM. et Mlle Firmin, Joseph, Marie et Maurice Schröter, à Pensier; M. et Mme Louis Schröter-Egger, et leurs enfants, à Saint-Ours; M. et Mme Ernest Schröter-Richoz, et leurs enfants; M. et Mme Nicolas Schröter-Richoz, et leurs enfants; M. et Mme Alexandre Schröter-Brulhart, et leur enfant, à Pensier; M. et Mme Albert Schröter-Corpataux, et leur enfant, à Fribourg, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Joséphine SCHRÖTER
née Aebly

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée après une pénible maladie, munie des Sacraments de l'Eglise.
L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Barberêche, samedi, 6 octobre, à 9 h. 30.
Départ du domicile mortuaire, à 8 h. 45.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Mathilde JORDAN

aura lieu samedi, 6 octobre, à 8 heures, à l'église de Saint-Jean.

Madame Veuve Gustave Criblet, et ses enfants, à Romont, et les familles parentes, remercient de tout cœur le vénérable clergé, le Haut Conseil d'Etat, MM. les députés au Grand Conseil, le Conseil communal et la Bourgeoisie de Romont, le Cercle libéral-radical, la Société fribourgeoise des Cafetiers et ses sections, les Sociétés vaudoise et genevoise des Cafetiers, l'Association suisse des buffetiers, la direction et le personnel des C. F. F., l'Union des voyageurs de commerce, les Grandes Brasseries Beauregard et Cardinal, la Société des Carabiniers, l'Ecole de recrues de Bière, le corps et la Caisse de secours des Sapeurs-pompier, les Sociétés locales, spécialement la Fanfare, la Chorale, la Cécilienne, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné de si nombreuses marques de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Les familles Robert Guisolan à Fribourg, Irénée Guisolan à Yverdon et Antoine Guisolan à Fribourg, très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur cruelle épreuve.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.
FRIBOURG
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

Colporteurs

sont demandés pour la vente d'article intéressant.
41307
Offres à Case postale, 250, Fribourg.

†

On annonce la mort de

Monsieur Théophile DÉRIG

directeur
des Ecoles communales de Monthey (Valais)

L'office d'enterrement aura lieu à la chapelle de la Villa Saint-Jean, samedi, à 10 heures.

†

La Compagnie du chemin de fer
Fribourg-Morat-Anet

fait part du décès accidentel de

Monsieur Jean RAPPO

ouvrier auxiliaire de la voie

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 6 octobre, à 8 h. 30, à la cathédrale de Saint-Nicolas.
Départ du domicile mortuaire, Grand'rue, 38, à 8 h. 15.

†

La Société de musique « Union instrumentale »
Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Jean RAPPO

membre actif

et prie ses membres d'assister aux funérailles qui auront lieu samedi, 6 octobre, à 8 h. 30, à la cathédrale de Saint-Nicolas.



Ce soir, à 20 h. 30
Jean MURAT et Edwige FEUILLÈRE
dans une comédie musicale gaie, mouvementée et sentimentale
TOI QUE J'ADORE
réalisé par GELA de BOLVARY
En supplément du programme :
LA FETE DES COSTUMES SUISSES
à MONTREUX
Téléphone 1301

Vente d'immeubles
à Bossonnens

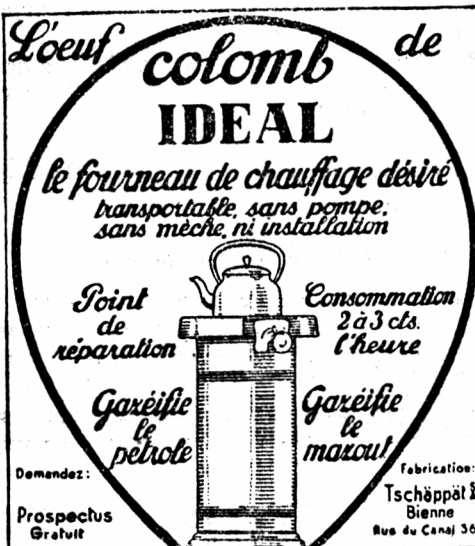
Le 17 octobre courant, à 10 heures, à son bureau, à Châtel-Saint-Denis, l'Office soussigné exposera en vente, en mises juridiques, l'immeuble art. 234 de Bossonnens, comprenant : habitation, grange, écurie, forge, jardin et champ de 1751 m., appartenant à Noël Emile, audit lieu. Bâtiments neufs, eau, lumière. 15012
Situation avantageuse près de la gare de Palézieux.
Estimation officielle Fr. 20.000.—
Office des poursuites de la Veveysse.

Tout le monde est étonné

Nouveau fourneau de chauff. transportable
Sans cheminée. — Sans installation.

Démonstration publique

à la Foire d'approvisionnement
du 4 octobre au 15 octobre, à Fribourg.
Stand : E. Wassmer, S. A.



Autobus C. E. G.

Dimanche, 7 octobre
Courses au Seelibühl-Gurnigel-Lac-Noir et Charmey-Gruyère
Prix habituels
En cas de mauvais temps, ces courses n'auront pas lieu.
Billets à l'avance au Garage des Autobus :
Téléphone 12.63. 15016

Chambre à coucher Fr. 525.-

Fabrication soignée
Lit à deux places.
Armoire à glace.
Lavabo avec marbre.
Table de nuit. Le tout pour Fr. 525 !
Fribourg, Société anonyme
Lino - Tapis - Meubles Avenue des Alpes.

Occasions : Un bureau ministre et une table

M. GEHRINGER-BOPP
tailleur diplômé
Arcades de la Gare
FRIBOURG

École de commerce
RUEDY
BERNE

Téléphone 31.030
Boulevard, 35
Fondée en 1875

COURS D'ALLEMAND
COURS COMMERCIAUX

le 27 sept. et 25 oct.
Comptabilité, sténographie Aimé Paris, dactylographie, correspondance, calcul, etc.
Résultats assurés.

Placement des élèves.
Meilleures références.
Prosp. sur demande.

Boucherie chevaline
Hess frères

rue des Augustins, 124.
Téléphone 5.86.
On débitera la viande d'un jeune cheval de 3 ans ½, tué par accident.
Se recommandent.

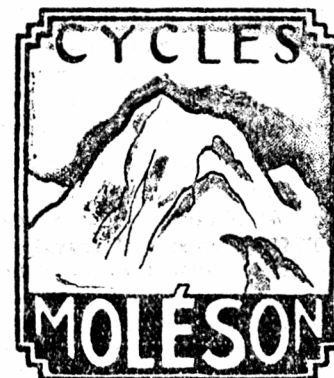


Pressoirs
Broyeurs
Coupe-racines
Bascules
Buanderies
PRIX AVANTAGEUX.

E. WASSMER, S. A.
FRIBOURG

A louer

appart. 4 chambres, bain, chauffage central, balcon et dépendances 14362
Rue Grimoux, 8.
S'adr. au 2^{me} étage.



AU PONT NEUF

B. BRUNSCHWIG FRIBOURG

Tous luttent pour un seul point, hommes et femmes
d'acheter les Nouveautés d'automne à des
prix extraordinaires

VELOUTINE pour robes	0.95	ENFOURRAGE double large	1.25
VELOURS dessins ravissants	1.50	TOILE ÉCRUE 180 larg.	0.95
ECOSSAIS laine	1.95	CALEÇONS pour hommes molletonnés	1.95
CRÈPE perlé laine	2.25	CAMISOLE	1.95
DRAPERIE genre anglais 140 cm.	3.90	SALOPETTES bleu solide	2.90
TWED pour manteaux 140 cm.	6.50	MAILLOTS militaires	3.95
DRAPS pour complets en toutes teintes	4.50	GILETS fantaisie	7.50
Flanellette	0.45	PANTALONS	4.50
ETOFFES p. chemises chaudes	0.65		

COUPONS à tous prix

du 6 octobre 1934 au 14 avril 1935

BILLETTS

La taxe de simple course donne droit au retour; les enfants paient demi-place

Les billets du dimanche sont émis le samedi et le dimanche; ils ne sont valables pour le retour que le dimanche et le lundi.

CORS AUX PIEDS

Toutes les personnes ayant des cors, verrues, seront guéries instantanément et sans douleur en 3 ou 4 secondes.

Grâce au nouvel appareil « DURO », le destructeur des cors, ceux-ci disparaissent pour toujours. Prix d'une extraction : Fr. 5.— Rabais pour plusieurs extractions.

Du samedi au mercredi, dès 8 h. à 12 h., et dès 1 heure. 15004

Mlle BALLY diplômée de l'Institut Kopp, de Paris.
Rue de Lausanne, 89 (1er étage)
Entrée par la ruelle du Lycée.

Vente juridique d'immeubles de Saint-Martin

Le 17 octobre courant, à 11 heures, à son bureau, l'Office soussigné, vendra en dernière enchère, à tout prix, les immeubles dépendant de la masse en faillite de Jean VUAGNIAUX, à Saint-Martin, comprenant : scierie, granges, écurie, hangar, remise et terres diverses de la contenance totale de 42953 m².

La mise se fera par lots, et l'office exigera séance tenante des sûretés des adjudicataires.

Les conditions, extrait du R. F. déposent au bureau. 15013

Office des faillites de la Veveysse.

Cours de commerce et de langues

Société Suisse des Commerçants

Section de la Gruyère

OUVERTURE : mercredi, 10 octobre, à 20 heures, Ecole secondaire, Bulle.

Cours prévus : Comptabilité pour adultes, Comptabilité, Arithmétique commerciale, correspondance commerciale, Sténographie (Aimé Paris), Dactylographie, Allemand, Anglais, Italien, Français. Les inscriptions sont reçues à Bulle, Bâtiment de l'Ecole secondaire, les lundi 8 et mardi 9, dès 20 heures. Les inscriptions peuvent se faire par écrit. La Direction se réserve toute modification ou même suppression des cours prévus. — Pour renseignements, on peut s'adresser à Mlle Lucette Blanc, secrétaire, Grand'rue, 19, 1er étage. 3173

La Direction des Cours.

CINÉMA ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30
LE FILM MONUMENTAL
L'OR

avec
PIERRE BLANCHAR et **BRIGITTE HELM**
L'événement cinématographique de 1934

Vu l'énorme succès que ce film vient de remporter à Genève et à Lausanne, il est prudent de retenir ses places à l'avance. 5-131

Vient de paraître

Nouveau Recueil d'Exemples

empruntés à la vie moderne
à l'usage des prédicateurs, conférenciers et catéchistes,
par le **Dr C. Oberhammer**

Prix : Fr. 3.40

En vente aux **LIBRAIRIES ST-PAUL**
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Jeune fille

de 18-20 ans, de confiance et aimant les enfants est demandée dans petite famille pour aider au ménage et à la campagne. Bons traitements et vie de famille assurés. Faire offres, avec présentations, à **Benoît Pittet**, Villars-le-Terroir (Vaud).

Dr BUMAN

a repris
ses consultations

A remettre, tout de suite, ou époque à convenir,

APPARTEMENT
de 3 jolies chambres, cuisine, cave, galetas, buanderie. Soleil. Prix : 80 fr. par mois.

S'adresser sous chiffres P 15000 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre, pour cause de transformation,

une batteuse

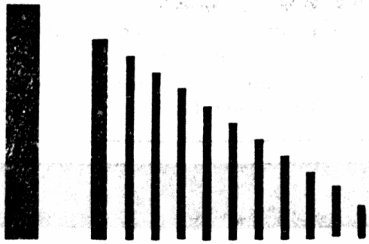
160 cm. larg. int., avec secoueuse, double nettoyage.

A la foire aux provisions

la ménagère pourra se rendre compte qu'une

Cuisinière électrique

lui permettra de cuire



économiquement,
rapidement,
sans odeur désagréable,
sans danger et
avec le maximum de propreté.

Qu'un chauffe-eau

lui assurera l'eau chaude à n'importe quel moment et n'importe où.

Qu'une armoire frigorifique

qui lui permettra de conserver indéfiniment ses provisions.

DEMANDEZ OFFRES ET CONSEILS SANS FRAIS NI ENGAGEMENT

AU STAND DES ENTREPRISES ELECTRIQUES FRIBOURGEOISES

Propriétaires! Locataires!

Au commencement de la saison d'hiver, vérifiez vos installations de chauffage! Soyez prudents durant toute la période où l'on chauffe dans les bâtiments! Attention en manipulant la cire à parquet et la benzine!

En dégelant les conduites d'eau, observez les règles de prudence élémentaire! 76-157

Profitez d'acheter un **MOBILIER** de haute qualité avec le rabais spécial de **10 %** qui est accordé pendant la

FOIRE aux PROVISIONS

CHAMBRES à COUCHER complètes
SALLES à MANGER - SALONS
Tous genres de **MEUBLES**
Exécution soignée et prix le plus juste

Léon Baechler

Fabrique de meubles
Cormanon - Fribourg - Tél. 9.66

Mises juridiques de bétail, chédail & fourrages

Le 8 octobre courant, dès 13 heures, devant le bâtiment Schmidt, loué par Victor Pittet, à Grattavache, l'office soussigné exposera en vente en mises publiques, à tout prix, le bétail, chédail et fourrages, dépendant de la masse en faillite du prénommé Pittet, soit :

- 1) 6 vaches, 2 génisses, une jument.
- 2) Foin, regain, pailles (fourrages à distraire), d'un domaine de 18 poses.
- 3) Harnais, chars de campagne, charrue, traîneaux, luges, rouleau, etc., etc.

Payement comptant. 15007

Office des faillites de la Veveysse.



Grande saison de la chasse

Tous les jours :

Civet de lièvre 1/2 kg. Fr. 1.60

Lièvres frais, chevrouils, perdreaux, bécasses, etc...

ESCARGOTS préparés, la dz. Fr. 1.20

Volaille de Granges-Paccot

TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX

Au Faisan Doré

Téléphone 9.37

J. AELLEN FRIBOURG 15, RUE DU TIR
Service à domicile Expéditions
Samedi : banc place de l'Hôtel de Ville

RUD. KULL

24, Rue St-Pierre, Fribourg
Cercle Littéraire (1er étage)

Confection pour Dames

superbes manteaux complets blouses
robes en tous genres costumes etc. etc.

VENTE A CRÉDIT

Conditions avantageuses. * * * Acomptes modestes, versements par quinzaine ou par mois.

10-1

(A. Amey-Niederer, gérant)

Demandez nos bonnes montres suisses

Prix extrêmement réduits

Nous envoyons à choix :



Montres de précision et chronomètres de poche 15, 16 et 17 rubis, en nickel : Fr. 14.50 18.— 24.— 29.— 38.— 45.—.

En argent ou plaqué or : Fr. 24.— 29.— 38.— 45.— 56.— 68.—.

En or : Fr. 98.— 45.— à Fr. 500.—.

Élégantes montres bracelets pour dames et messieurs, en nickel, argent ou plaqué or, 15, 16, 17 rubis : Fr. 15.— 24.— 29.— 35.— 48.— 55.—.

En or : Fr. 35.— 48.— 56.— 69.— 78.— jusqu'à Fr. 2.500.—. Tout est garanti 3 ans.

Demandez aussi nos belles chaînes de montres, colliers, bracelets or et plaqué or.

Montres pour forts travaux : Fr. 9.— 18.— 24.—. S'adresser en toute confiance à la **grande maison** d'horlogerie suisse

Célestin BEUCHAT Delémont (J. B.)

(35^{me} année)

MODES

Exposition de modèles de Paris

M^{me} Robin-Laugier

Grand'rue, 11, 1^{er} étage

On charge tous les vendredis après midi

en gare de Fribourg et en gare de Rosé

des pommes à cidre | marchandise mûre
des poires à cidre | fraîchement récoltée

Se recommande | 139-11
La Cidrerie de Guin, Pierre Page, à Avry.

Chaussures brides

formes confortables
fortes semelles cousues,
noir, brun, vernis
N° 35-42 Fr. 8.80

KURTH — Fribourg

Ressemelage & talons
Fr. 4.90 21-61



Boîtes de compas - Tés - Equerres
Règles à calcul - Plumes réservoir
Planches à dessin - Chablons
celluloïd - Encre de Chine - Encre
scribtoil - Encre stylographique
Cahiers - Crayons - Gommés

Tous les articles pour
Messieurs les Techniciens

à la

Librairie St-Paul

38, Pécolles - Fribourg

A vendre

FORGE, avec outillage, et ATELIER DE CHARRONNAGE, située au bord de route cantonale. 2 logements, jardins, verger, etc. Prix avantageux. S'adresser à MM. REICHLIN et Cie, BULLE. 45-48

A LOUER

pour le 1^{er} janvier 1935, à Prez-vers-Noréaz, bonne EPICERIE MERCERIE, débit de pain et vin. 14979 S'adresser au magasin H. Dafflon-Modoux.



L'horaire BURKLI vient de paraître

Pour bien acheter...

il faut comparer prix et qualité. Calculez bien qu'une seule boîte d'un demi-kilo de cire "KINESSA" est un peu plus chère, mais qu'elle suffit par contre pour donner sans peine et pour des semaines et des mois un splendide brillant qui ne garde pas la trace des pas à 5 ou 6 chambres (env 80 m²). Les parquets sont inaltérables à l'eau et récurables. C'est pour cela que rien n'est meilleur marché que

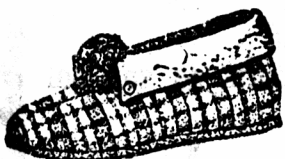


Droguerie LAPP, Fribourg.

Pour la saison prochaine

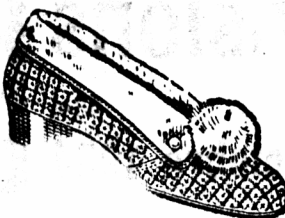
GALOCHES Derby, avec doublure grise

Nos	22-25	26-29	30-35	36-40
	2.85	3.40	4.—	4.90
1 ^{re} qualité	3.45	4.—	4.60	5.65



Pantoufles en poil de chameau pour dames

2.50 2.90 3.75 4.90



Pantoufles en poil de chameau 1/2 talon, pour dames

36-42 5.25 5.90



HUG

PANTOUFLES en velours et cuir

36-42 5.60 6.80 7.80 etc. grand choix



HUG

Ces nouveaux et pratiques Soullers-Chaussons à revers en cuir et en tissus

36-42 7.80 8.80 9.80 etc.



Chaussons en poil de chameau avec boucle

27-29 30-35 36-42
2.85 4.35 5.35

Achetez les produits suisses et soutenez vos compatriotes.

Maison de Chaussures VONLANTHEN

Place du Tilleul

Place de la Gare (Bâloise)

Demandez les Patrons du Petit Echo de la Mode de Paris

Patrons-modèles portant la marque « Aux Trois Dés rouges » pour Robes, Manteaux, Blouses, Confection d'enfants.

Prix du patron 1.—

Plus de 500 patrons à choisir.

Aux Trois Tours

JEUNE FILLE

de 22 ans, au courant du service, cherche place de sommière.

Certificats à disposition. Faire offres sous chiffres P 41290 F, à Publicitas, Fribourg.

Chemises

ET

Cravates

Vous trouverez les dernières nouveautés à des prix très avantageux chez

ADLER
R. de Lausanne, 45

Imprimerie St-Paul
Faire part

OUVERTURE DES

MAGASINS DE VENTE ET D'EXPOSITION DES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES

Lampes à incandescence, fusibles, abat-jour,

Grand choix de lustrerie et lampes de tables en tous genres.

Appareils de ménage, cuisinières électriques, armoires frigorifiques, chauffe-eau, etc...

OFFRES ET CONSEILS SANS FRAIS NI ENGAGEMENT

Rendez-nous une visite pour admirer notre magnifique assortiment



OUVERTURE DE SAISON

Cette année, je me suis efforcé de composer un choix de MANTEAUX dont les prix sont en rapport avec la situation actuelle et cela tout en maintenant GOUT et QUALITE.

MANTEAUX, façon longue, entièrement doublés
52.- 58.- 67.- 79.- 87.- jusqu'à 120.-

VÊTEMENT CLÉMENT

FRIBOURG

Rue de Lausanne, 18

ON DEMANDE

pour tout de suite, une

jeune fille

de 15 à 16 ans, dans un petit ménage de la Broye. S'adresser, par écrit, à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14980 F.

A LOUER

6 ch., cuis., bains, chauff. général.

APPARTEMENT
spacieux, complètement remis à neuf.

CHAMBRES
meublées et non meublées

AU CENTRE

avec chauffage

MAGASIN

à Péroilles. 15-36
S'adr. à l'Agence Immob. A. Frossard, Place de la Gare, 38.

Vente juridique

(2^{mes} enchères)

L'Office des poursuites de la Sarine vendra, en secondes enchères, au plus offrant, samedi, 6 octobre 1934, à 14 h., au domicile de Joye Adrien, maçon, à Prez-v.-Norzé: 800 kg. de foin. 14989

EXAMEN...

EXAMINEZ LE TISSU, LE MONTAGE, LES INTERIEURS, LA COUPE.

EXAMINEZ LES PRIX SANS CONCURRENCE, POUR DES ARTICLES DE HAUTE QUALITE.

VOTRE CHOIX EST FAIT. VOUS VOUS HABILLEREZ, VOUS HABILLEREZ VOS ENFANTS

à la Perfection
JACQUES GUGGENHEIM-SCHNEIDER
10, AVENUE DE LA GARE - FRIBOURG

MAUX DE TÊTE Douleurs
CÉPHALINE Petitat, pharm. Yverdon
Migraines Insomnies
Antinévralgique préféré, sans effet nuisible
Plus de 35 ans de succès 410-1
Fr. 1.75 la boîte Toutes pharmacies

CAFÉ-RESTAURANT

A vendre ou à louer immeuble, avec café, situé en face de gare C. F. F., dans ville du canton de Vaud, au bord du lac. Somme nécessaire pour traiter: Fr. 21.000.—

Affaire recommandable en toute conscience. Pour tous renseignements, écrire case postale 40824, sous chiffres 511-6, Lausanne.

AVIS de tir à balles

Des tirs à balles, à la mitrailleuse et au fusil, auront lieu les 8, 9 et 10 octobre, de 0800 à 1300, au Riggisalp et Mittlere Neuchels.

Il est rappelé au public qu'il y a danger de mort de s'approcher des buts et qu'il doit strictement obéir aux ordres des sentinelles. 14885. Cdt. E. O. 2. Division.

Importante fabrique Suisse demande Bon représentant

pour visiter la clientèle particulière de Fribourg et environs. Mise au courant par les soins de la maison. Affaire très intéressante pour personne travailleuse. 7681
Faire offres sous chiffres OF 7681 L, à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

Fribourg expose et vend les produits de son sol
Foire aux Provisions
ribourg 4 au 15 octobre 1934

CHEVAUX

pour abatte et accidents sont payés un bon prix par la Boucherie chevaline centrale, Louve, 7, LAUSANNE. H. Verrey. Téléphones: Boucherie 29 59 Domicile 29 260

On demande dans une auberge de campagne (pas d'enfants), une

Jeune fille

de 17 à 18 ans, pour servir au café et aider aux travaux du ménage. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14982 F.

Dans un important village vaudois, à vendre un excellent 426-73

Café-Restaurant avec plusieurs appartements. Recettes importantes, facilité de paiement, terrain si on le désire. Gérances Mérinat et Du-toit, Ale 21, Lausanne.

AU COQ D'OR

P. Monti-Barbey
Av. de Péroilles, 8. Tél. 15.54

GRANDE SEMAINE DU POULET FRIBOURGEOIS

PRIX TRÈS AVANTAGEUX.

Poissons de mer et du lac

Lièvres, chevreaux, civet, etc... Escargots préparés. 185-6

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

La représentation exclusive

A remettre, pour cause d'accident dans le canton, de 2 articles de ménage nouveaux et brevetés ayant fait leur preuve au Comptoir. — Ecrire sous chiffres B 11917 L, à Publicitas, Lausanne.

Ne jetez pas l'argent par la cheminée!

70 années d'expérience sont un sûr garant de la construction techniquement parfaite des **poêles Affolter**

Utilisation maximum de la chaleur. Emploi minime de combustible, donc grosse économie. En outre manipulation très simple.

Fabricants: Affolter, Christen & Co. S.A. Mite
Vente à Fribourg: Bregger, Zwimptfer et Cie, fers.
Jules Chiffelle, fers.
E. Wassmer, S. A.

Sur le chemin du journal

Chaque matin, vous rendant à vos affaires, vous rencontrez des gens dont la figure vous devient bientôt familière. Il y a « le monsieur au chapeau rond », « la demoiselle aux yeux baissés », « l'étudiant mince » — et tant d'autres! Vous savez à quel coin de rue vous les apercevrez. En huit jours, ces figures anonymes sont devenues pour vous presque des figures de connaissance

Avez-vous réfléchi qu'il existe un autre chemin où la connaissance est bien plus directe? Un chemin où la connaissance peut conduire à de bonnes affaires? C'est le chemin du journal. Chaque matin, vos futurs clients prennent sans bouger le chemin de leur journal, dont ils ne sauraient se passer. Sur ce chemin, il faut qu'ils vous rencontrent. Il faut qu'ils y voient votre annonce. Il en résultera bientôt une véritable connaissance, celle de votre nom, de votre firme, de vos produits. Au moment d'acheter, c'est un nom — le vôtre — qu'ils se rappelleront.

Ne craignez pas d'annoncer. Le chemin du journal — grâce à vos annonces — montrera aux lecteurs le chemin de votre Maison.